

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
un an . . .	26 fl.	30 fl.
six mois . . .	14 »	18 »
trois mois . . .	7 »	8 »

PRIX DES INSERTIONS.

premières 5 lignes fl. 1.50 timbre
après et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION

à La Haye, Loge N° 100, vis-à-vis
derrière le Prinsgraven, N° 10
BUREAU POUR L'ABONNEMENT
à ANKONGES,
Chez M. Van Weelden, libraire
Spuis, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être
envoyés à la direction, francs de port.

LA HAYE, 11 Juillet.

Le Roi est arrivé aujourd'hui à 9 heures du matin en cette résidence, de retour de son voyage en Frise.

On écrit de Leuwarde, le 8 juillet :
Aujourd'hui à huit heures et demie du matin, le Roi a fait son entrée dans notre ville, au bruit des cloches et au milieu des acclamations d'une immense population accourue sur son passage. S. M. est descendue au palais où elle a reçu les félicitations de Son Exc. le gouverneur de la province, des bourgmestre et des échevins de la ville, du commandant militaire de la province et des officiers supérieurs de la garde communale et des troupes de la garnison. Le Roi, cédant aux cris de la foule qui entourait les avenues du palais, s'est montré à plusieurs reprises devant les croisées, et chaque fois a été salué par les acclamations de son peuple. A deux heures, S. M. accompagnée des autorités civiles et militaires, a parcouru la ville, visité les principales églises et inspecté l'emplacement sur lequel on élève un nouveau palais de justice; partout sur son passage le Roi a été accueilli par des témoignages d'enthousiasme et d'amour de la part des habitants. A cinq heures il y a eu dîner au palais, pendant lequel le corps de musiciens de la garde communale a exécuté divers morceaux d'harmonie. Dans la soirée les édifices publics étaient brillamment illuminés au gaz. Demain, le Roi va à Dockum et dans les contrées septentrionales de la province. Vendredi, à neuf heures du matin, S. M. donnera audience, et à 11 heures et demie passera en revue la garde communale et les troupes de la garnison. A 1 heure après midi le Roi ira visiter le *Prinsentuin*, où un déjeuner lui sera offert par la régente; la société de musique *Euphonia* doit aussi exécuter divers morceaux d'harmonie. Le départ de S. M. aura lieu apparemment vendredi soir.

Les Etats Provinciaux du Brabant-Septentrional, dans leur séance d'avant-hier, ont réélu membres de la Seconde Chambre des Etats-Généraux MM. Romme et de Jong van Beek en Donk, tous deux membres sortants.
M. Duymaer van Twist a été également réélu par les Etats-Provinciaux d'Overyssel.

Nouveaux détails sur la catastrophe de Reux.

Un habitant de La Haye, qui était encore à Paris la veille de la catastrophe arrivée sur le chemin de fer du Nord, adresse à un de ses amis en cette ville la lettre suivante:

Bruxelles, 10 juillet.
Vous ayant écrit de Paris que je quitterais cette ville mercredi, 8 de ce mois, je me figure toute votre inquiétude en apprenant l'affreuse catastrophe dont le chemin de fer d'Arras a été le théâtre ce jour-là. Je m'empresse donc de vous tranquilliser, en vous apprenant que par un pressentiment, vague il est vrai, mais non moins réel pour cela et le premier que j'ai éprouvé de ma vie, j'ai différé mon voyage d'un jour, bien que tout fût préparé pour notre départ le mercredi. En arrivant hier à l'endroit où le désastre avait eu lieu, nous en mesurâmes d'un coup-d'œil l'immensité; mais ce n'est qu'à Douai que des voyageurs échappés comme par miracle, et qui montèrent dans notre convoi pour continuer leur route, nous apprîmes des détails affreux et qui épouvantent l'imagination. J'ai causé avec un monsieur qui se trouvait dans une des voitures précipitées dans l'eau à trente pieds de hauteur, le convoi allant à grande vitesse. Ils étaient quatre dans la même voiture, lui seul resta sain et sauf, ayant été lancé dans l'eau; de ses quatre compagnons de voyage on ne retrouva que des membres séparés du corps et des débris qui n'avaient plus de forme humaine. Pendant la première heure on retira 14 cadavres des voitures, qui, ayant été précipitées les dernières ne se trouvaient pas submergées: les trois ou quatre premières étaient invisibles et entièrement englouties par la boue de la tourbière; ainsi le nombre des morts ne peut encore être connu. De treize jeunes gens de Paris qui avaient formé la veille, au *Café de Paris*, où je les ai vus, le projet d'aller s'amuser à Bruxelles, il n'en est resté vivants que deux, presque tous de désespoir et d'effroi. J'ai vu un Anglais qui avait soutenu d'une main sa femme, tombée dans l'eau; au moment où il croyait l'avoir sauvée, son bras se cassa en deux endroits et il fut obligé de lâcher sa femme qu'il vit périr sans pouvoir lui prêter secours!
Dans la partie du convoi qui resta sur la voie, se trouvait la comtesse Lauriston, épouse du fils du maréchal de ce nom, ainsi que la princesse Czartoriska avec son fils et deux dames. Toutes ces personnes étaient contusionnées de la tête aux pieds et faisaient peur à voir.
Ce que l'on ne sait pas encore, mais ce que je puis vous affirmer, l'ayant vu de mes propres yeux, c'est que le convoi parti hier matin de Bruxelles pour Paris a failli éprouver le même malheur et au même endroit. Voici comment: On avait placé sur le chemin une grue, destinée à retirer de l'eau les voitures précipitées la veille. Or, le convoi de Bruxelles passant à grande vitesse pour soustraire aux voyageurs la vue du désastre, accrocha cette grue qui enleva une partie de l'impériale de plusieurs voitures et wagons, imprima au convoi une secousse terrible, et faillit le faire dérailler, ce qui l'eût envoyé infailliblement dans le précipice où gisaient encore Dieu sait combien de victimes du malheur de la veille. Un homme eut la jambe cassée, un autre le doigt écrasé, et un grand nombre avait reçu de fortes contusions.

Voici un récit qui s'éloigne, dans quelques circonstances secondaires, de celui que nous avons publié hier, mais qui confirme toutes les circonstances principales, et nous en fournit de nouvelles:
Le train parti le matin du grand embarcadere de Paris se composait d'une douzaine de voitures; les voyageurs étaient plus nombreux que les

jours précédents et même la remarque avait été faite que le mouvement entre Paris et Bruxelles suivait une marche ascensionnelle.
Deux locomotives étaient attachées au convoi.

Aucun incident ne se présenta jusqu'au pont entre Amiens et Arras. Là, le mouvement des deux locomotives, présentant cette inégalité qui a déjà été signalée et qui a été considérée comme la cause d'autres accidents, la première voiture dérailla, la chaîne qui l'attachait à la seconde locomotive se rompit, et le convoi, entraîné par un mouvement anormal, s'élança dans le précipice béant qui a près de 30 pieds de hauteur. Huit voitures furent entraînées, précipitées, culbutées les unes sur les autres. Un long cri retentit; plus de cent personnes, les uns meurtris, d'autres broyés, d'autres se noyant dans l'abîme, se débattaient dans les angoisses de la mort, pendant que la neuvième voiture, dont la chaîne s'était rompue, s'arrêtait en équilibre sur le talus du précipice. Les trois dernières voitures ont à peine cessé un mouvement.

On se figure ce moment de désordre et d'épouvante: des personnes généreuses se précipitèrent et plusieurs victimes furent sauvées d'un mort certain. Au moment où les voyageurs qui ont pu reprendre la route de Bruxelles sont entrés dans un nouveau convoi, le nombre des morts retirés était de 27 et celui des blessés, de 50.

On continuait activement les moyens de sauvetage, mais la plupart des blessés l'étaient grièvement et donnaient peu d'espoir. Un service s'est organisé immédiatement pour les transporter à Arras.

La neuvième voiture conservée si miraculeusement contenait un des ministres étrangers les plus estimés, M. le marquis de Saldanha, avec son jeune secrétaire et un domestique. A l'arrivée du convoi à Bruxelles, à 4 heures du matin, M. de Saldanha a éprouvé une telle prostration de forces, suite naturelle du danger qu'il avait couru et des émotions qu'il avait éprouvées, qu'il n'a pu regagner son habitation et qu'il est descendu dans un des hôtels qui touchent à la station.

Mme la princesse de Ligne, femme de l'ambassadeur belge à Paris, faisait également partie du convoi; la princesse se trouvait dans la dernière voiture et n'a éprouvé aucun accident.

Le chef-garde du convoi a eu la tête littéralement coupée: un autre garde a été écrasé.

Voici quelques autres détails:

L'accident est arrivé à trois heures cinq minutes, à trois lieues environ de Douai, à un endroit où existe un fort remblai traversant un vaste étang formé des deux côtés de la route par l'enlèvement des terres nécessaires au remblai. A l'endroit où la catastrophe a eu lieu les billes sont encore à nu. Le convoi, grossi par les voyageurs qu'il avait recueillis tout le long de la route, était composé de quarante voitures et traîné par deux locomotives.

Les remorqueurs et les douze ou quinze premières voitures dans lesquelles se trouvaient principalement les voyageurs en destination de Bruxelles, sont restées sur la voie sans dérailler, à l'exception des deux dernières qui ont été renversées. Dans l'une de celles-ci se trouvait la personne qui nous fournit ces détails. Sept ou huit voitures ont été précipitées dans la mare à la droite des voyageurs par suite d'un déplacement des rails et de la rupture de la chaîne qui les attachait aux voitures qui les précédaient.

Quelques voitures de voyageurs sont tombées les premières, puis trois wagons de bagages sont tombés par-dessus, et, par leur poids, ont enfoncé tout au fond de la vase les premières voitures et les voyageurs qu'elles renfermaient; ceux qui n'avaient pas été tués dans la chute, ont été étouffés. Plusieurs autres voitures, retenues par les chaînes d'attache, sont restées suspendues au bord de l'abîme, et les voyageurs qu'elles contenaient, jetés pêle-mêle sur les banquettes de devant, ont été blessés ou contusionnés fortement.

Il s'est écoulé plus de trois heures avant que des secours soient arrivés. Les paysans des environs, accourus sur le théâtre de l'accident, entouraient ébahis les voyageurs qui n'en obtenaient qu'avec peine un peu d'eau pour laver leurs blessures. Quelques prêtres des villages environnants se sont également rendus sur les lieux. Lorsqu'on a commencé à pouvoir constater l'étendue du malheur, un affreux spectacle s'est offert aux yeux des spectateurs de cette scène de désolation. De belles jeunes filles qu'on avait vues parées et riantes tout le long de la route, étaient retirées sans vie couvertes de limon ensanglanté; quelques victimes avaient la tête presque complètement séparée du tronc. D'autres, les membres brisés, gisaient pêle-mêle sur les côtés de la route. Un officier, aide-de-camp, dit-on, du général Jacqueminot, était couché au bord de l'étang, les reins brisés et trois côtes enfoncées, hurlant et appelant la mort à grands cris. Un Anglais, qui voyageait en compagnie de sa famille, avait le bras rompu à trois endroits différents, et malgré les nombreuses syncopes dont il était saisi, il s'obstinait à ne pas avouer à sa femme qu'il était blessé.

Sur les derniers wagons du convoi étaient neuf voitures de voyage, dans lesquelles se trouvaient la princesse de Ligne, femme de l'ambassadeur de Belgique à Paris, avec ses quatre enfants, les deux filles du général polonais Skrzynecki, au service de la Belgique, et une dame russe. Ces trois dernières ont immédiatement ouvert leurs malles et mis tout le ligne qu'elles renfermaient à la disposition des blessés auxquels elles s'empressaient de porter les secours en leur pouvoir.

Aucun des voyageurs n'a pu jusqu'à présent retrouver ses bagages. Une dame russe avait près d'elle une cassette renfermant des valeurs considérables et qui jusqu'à présent n'a pu être retrouvée.

Une jeune demoiselle, la fille, croyons-nous, d'un fonctionnaire supérieur de l'administration des douanes, se trouvait dans le convoi et fut sauvée d'une mort certaine par le dévouement d'un autre voyageur, qui fit des efforts inouïs pour la faire sortir de la voiture qui était submergée, et parvint à la soulever au-dessus de l'eau en la tenant suspendue par sa chevelure. Ainsi miraculeusement sauvée, sa première pensée fut pour sa mère, et encore toute trempée d'eau, elle courut à l'hôtel de la poste, prit une voiture et trois chevaux et partit pour Lille ventre-à-terre; arrivée devant la maison de son père, elle apprend que ses parents se sont rendus à la station, le cœur rempli d'anxiété et de crainte; car la nouvelle de l'accident y était déjà parvenue; aussitôt elle saute à bas de la voiture, et court, échevelée, directement à la station. Sa mère l'aperçoit la première, jette un cri, et son enfant, qu'elle n'espérait plus revoir, tombe sans connaissance dans ses bras. Cette scène a fait sur tous les spectateurs la plus vive impression. Chacun paraissait heureux de voir cette jeune fille si inopinément rendue à ses parents. Un fille a été trouvée écrasée dans les bras de son père, mort, sans doute, en tâchant de sauver son enfant.

Voici les derniers détails que nous avons pu recueillir sur la terrible catastrophe:

Le convoi français était parti de Paris avec un assez bon nombre de voyageurs, mercredi, à sept heures du matin. Le convoi se composait de deux trains, l'un pour Lille, l'autre pour Valenciennes, qui devaient se séparer à Douai. Deux locomotives remorquaient ce convoi.

Lorsque le convoi arriva entre la halte de Vitry et la station de Douai, à quelque distance en deçà d'Arras, la première locomotive dérailla à l'endroit où le chemin forme un pente assez sensible. La seconde locomotive retint la première machine et il y eut un choc épouvantable que suivit la

rupture de plusieurs chaînes reliant les voitures. Les locomotives restèrent sur la voie, mais les wagons de bagages, les fourgons des messageries et les voitures de 3^e et de 2^e classe formant la tête du convoi, furent précipités à 30 pieds de profondeur et ayant plus de 12 pieds d'eau. Un fourgon de messageries tomba sur une voiture de 2^e classe qui fut littéralement écrasée.

Huit voitures, d'autres disent davantage, furent englouties au même instant dans le précipice. Qu'on juge maintenant de la confusion et de l'effroi qui dut s'emparer du reste du convoi. Toutes les voitures renversées dans le fossé appartenant au train destiné pour Lille. Les voyageurs pour Valenciennes et la Belgique n'ont presque rien éprouvé. Une seule diligence ou voiture de première classe a été assez fortement maltraitée.

La princesse de Ligne se trouvait dans une diligence avec ses quatre enfants; il ne lui est rien arrivé, mais sa famille. Deux demoiselles appartenant, dit-on, à la famille d'un général polonais en Belgique, en ont été quittes pour de légères contusions, et se sont dévouées ainsi que la princesse de Ligne à donner les premiers soins aux blessés.

Un campagnard et plusieurs gens de service, dont on ne saurait trop louer le dévouement, se jetèrent à la nage dans le fossé et parvinrent à retirer quelques victimes, dont plusieurs, hélas! étaient horriblement mutilées et sans vie.

Quatorze morts furent retirés dans la soirée, et le lendemain matin on en avait retiré douze autres. Il y avait une vingtaine de blessés grièvement. C'est du moins ce que rapporte un voyageur qui est arrivé à midi à Bruxelles. On a à déplorer la mort d'un aide-de-camp du général Oudinot qui a eu les côtes enfoncées et qui a succombé ce matin après quelques heures d'atroces souffrances.

Des secours sont arrivés, mais assez tard, à ce qu'il paraît, des stations les plus rapprochées. La plus grande partie des voyageurs sont restés sur les lieux et à Douai. Quelques-uns, une vingtaine tout au plus, sont arrivés à Valenciennes dans la soirée pour se rendre à Bruxelles. Ils sont partis de Valenciennes à minuit pour arriver à Bruxelles vers 4 heures du matin.

Le général Oudinot se trouvait sur le convoi dans sa chaise de poste. Il est parvenu à se sauver à la nage. Son domestique est mort sur le coup au moment de la chute. Son aide-de-camp a eu trois côtes cassées; il est décédé le lendemain matin dans d'horribles souffrances. Un waggon contenait 45 conscrits; deux seulement ont reparu.

Les versions varient infiniment sur les détails de la catastrophe, et cela se conçoit facilement. Mais une circonstance sur laquelle tout le monde paraît d'accord, c'est que l'accident a eu pour cause un dérangement de rails dans un endroit où la pente de la route est sensible. Ce dérangement a fait dérailler la première locomotive et les voitures de la tête du convoi.

Voici ce que nous trouvons dans une de nos correspondances

de Paris du 9, écrite par conséquent avant qu'on y eût connaissance de l'accident. On ne saurait se défendre d'établir un rapprochement entre les paroles de notre correspondant et l'affreux catastrophe qui vient d'arriver:

« Le service, sur le chemin de fer du Nord, paraît être composé d'un personnel d'une inaptitude remarquable; il ne pouvait guère en être autrement. Sur 42,500 demandes d'emplois qui étaient faites à l'administration, M. de Rothschild n'a admis que celles qui étaient puissamment apostillées de la main d'un personnel à part, composé de messieurs du meilleur ton; mais d'une incapacité qui dépasse toutes les bornes connues. C'est ainsi que tous les jours, en ce moment, les journaux de Valenciennes, Douai, Lille, Arras, sont remplis de réclamations de voyageurs qui ont perdu leurs bagages par le manque d'ordre des agents. A Paris les murs sont couverts d'affiches qui annoncent des pertes considérables de valeurs. A Douai, un Hollandais qui se dirigeait sur Paris, a perdu sa femme qui s'est trompée de convoi, et bien que le mari arrivait à Paris quand la femme débarquait à Lille. »

Nous avons reçu les journaux du Cap du 4 mai. Ils contiennent des nouvelles fort affligeantes sur l'extension que prennent dans ce pays les hordes des Caffres. Tout le territoire est devasté par leurs tribus, et les dragons anglais qu'on a envoyés pour les combattre, ne parviendront jamais à délivrer le pays de ce fléau.

On parle de nouveau à Berlin de la rentrée de M. Arnim aux affaires. Il reprendrait le portefeuille de l'intérieur, et M. de Bodelschwing, qui occupe ce poste par intérim, se retirerait tout à fait. Un autre bruit donne pour successeur à M. de Nagler, dans la direction générale des postes, M. de Roenne, président actuel du bureau de commerce. Cette dernière nomination aurait une certaine signification, en ce qu'elle serait une preuve de peu de succès des idées que représente M. de Roenne, relativement à la politique commerciale de l'union douanière allemande. On sait que ce ministre est partisan des droits différentiels pour la navigation et du système protecteur.

Quant à M. de Roenne, voici une assertion du *Frankfurter Journal* qui contredit un peu celle qui précède. Suivant ce journal, il serait question en Prusse d'établir un ministère spécial pour les postes, les chemins de fer et les affaires commerciales. Chacune de ces branches formerait une division séparée. On désigne comme devant occuper ce ministère, ou M. de Roenne, président du bureau de commerce, ou bien M. Landenberg, chef de division au ministère des cultes.

S'il faut en croire une correspondance particulière de Paris, on aurait reçu de Rome la nouvelle d'un fait qui était l'objet de bien des commentaires; c'est que depuis la nomination du nouveau pape, la députation de l'ordre des jésuites ne s'était pas présentée au Vatican pour offrir ses respects au Saint-Père, comme cela s'est toujours fait de temps immémorial, lors de l'avènement des nouveaux papes.

S. A. R. Mme la princesse Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha a mis au jour une princesse, le 9 au matin à 10 heures et demie, au palais de Neuilly.

Pendant l'année 1845 le nombre total des étudiants à l'université d'Utrecht s'est élevé à 307, à savoir: 72 en théologie, 83 en droit, 35 en médecine, 27 en mathématiques et en physique, et 90 dans les lettres.

Massacre des Européens à Madagascar.

Une correspondance particulière a apporté à Paris la nouvelle d'un horrible massacre commis à Madagascar, près des Hovas, par des Français et des Anglais, et les derniers partisans de notre domination. La plume se refuse à retracer des détails où les raffinements de la barbarie le disputent à la plus affreuse obscénité. Le combat, ou plutôt le massacre, a été suivi d'une répression à laquelle les meurtriers ont continué, au milieu de l'indifférence, les scènes de leurs sanglantes exécutions. Parmi les accidents de cette cruauté de sauvages, nous citerons les souffrances d'un soldat anglais qui a su opposer à ses bourreaux l'héroïque constance d'un martyr.

Pendant le combat, un malheureux soldat blessé grièvement, s'était traîné dans les broussailles, auprès de la petite batterie, et resta là caché. Du lieu où il était, il a pu voir les mutilations subies par ses camarades. Aussi supporta-t-il pendant quarante-huit heures les tortures de sa blessure et de la soif.

Enfin, n'y pouvant plus tenir, pensant que la guerre étant finie, on lui ferait grâce et qu'on épargnerait un blessé, il sortit des broussailles et il s'avançait au milieu des Hovas qui hurlaient, leur montrant sa blessure, leur tendant son fusil et son schako, et demandant un peu d'eau pour apaiser sa soif.

Le chef Massoumana, sans se déranger, envoya raconter la chose au gouverneur et demander ses ordres. Rakafidy fit dire de mettre à mort le soldat. Les Hovas l'ont mis tout nu; puis, cinq ou six officiers s'armant de leurs couteaux, au milieu de la foule qui faisait cercle, se sont mis à piquer le prisonnier dans toutes les parties sensibles du corps.

Le soldat qui était étendu à terre, comme par un effort d'héroïsme, s'est alors levé tout droit pour recevoir leurs coups, et il est resté impassible. Sur son corps nu on voyait les marques toutes fraîches de cinq ou six coups de zagale qu'il avait reçus dans le combat, et le sang coulait des piqures qu'on lui faisait et l'inondait. Sa figure était d'une pâleur livide, et il avait un air méprisant.

Autour de lui, par moment, il y avait de grands cris, par moment, un silence effrayant que les clameurs barbares faisaient bien vite cesser. Voyant que l'Anglais bravait leurs coups, ces monstres, lui soulevant les bras, commencèrent à lui arracher les ongles; lui, se laissant faire; mais après un moment, il s'affaissa sur lui-même et ferma les yeux. On acheva l'opération aux dix doigts. Ensuite on lui enleva des parties de chair, on le coupa en morceaux. Le moribond râlait. Alors on lui donna un coup de zagale dans le cœur; puis, on lui coupa la tête....., et on alla en triomphe, dresser cette tête sur un piquet.

L'exécution, dont ce que l'on vient de lire n'est qu'un épisode, paraît avoir commencé à la nouvelle de la résolution prise par notre gouvernement, de ne pas faire l'expédition contre Madagascar. La certitude de l'impunité, jointe à l'exaltation produite par notre échec devant Tamatave, c'est là sans doute ce qui a excité les fureurs des Hovas. Mais, s'il est facile d'expliquer la cause des emportements de quelques sauvages, comment serait-il possible d'excuser l'incurie avec laquelle le ministère s'est prévalu de l'erreur d'un certain nombre de députés, pour ne point rétablir sur Madagascar le respect méconnu de notre souveraineté?

Le parti conservateur en Angleterre et en France.

Le *Times* publie l'article suivant sur la différence entre le parti tory et le parti conservateur en France :

« Les journaux français ont été frappés par le contraste qui existe entre les événements survenus récemment dans la sphère politique de ce pays et l'aspect des affaires en France à la fin de la session des chambres, et à la veille des élections générales. En effet jamais un pareil contraste ne s'est présenté dans l'histoire de ces deux grands états.

En Angleterre nous avons vu le parti conservateur divisé et dispersé par la résolution de son chef engagé dans une grande et périlleuse entreprise qu'il ne pouvait accomplir sans perdre le pouvoir, mais que nul que lui peut-être ne pouvait accomplir sans amener une perturbation sérieuse dans les institutions du pays.

En France, le parti conservateur s'est consolidé par l'inaction, s'est raffermi par le repos. Sa propre existence et le maintien de l'administration à laquelle il est lié par des avantages mutuels, sont les seuls deux grands faits qui lui donnent des titres à la considération du corps électoral.

En Angleterre, un ministre a sacrifié son parti pour résoudre une grande question qui avait longtemps agité le pays, et pour conquérir la gloire d'inaugurer dans la législation de l'une des plus grandes nations commerçantes du monde, des principes qui s'étaient progressivement frayé la voie du cabinet du philosophe jusqu'aux hustings de la hague; jusqu'à ce qu'ils triomphassent dans les conseils mêmes de la souveraine et au sein des grands corps de l'état.

En France, le pacte entre le ministère et ses adhérents a été religieusement observé. L'engagement de ne rien faire a été fidèlement rempli. La session s'est écoulée sans la moindre agression contre les préjugés de la majorité et sans le moindre sacrifice des intérêts de la classe gouvernante. Aussi jamais l'existence ministérielle n'a été plus solidement assise. Dans toutes les questions qui ne tombaient pas immédiatement dans le domaine de la chambre des députés, ou qui étaient étrangères aux intérêts de ses membres, nous avons eu souvent l'occasion de remarquer l'activité de nos députés dans les affaires étrangères; mais ces points, il faut l'avouer, étaient peu nombreux et d'une importance relative très-médiocre; sur tous les autres la politique habituelle du cabinet français est plutôt calme qu'active, plutôt stationnaire que progressive. Sa majorité dans la chambre est forte, mais elle est forte à condition de ne employer sa force que pour comprimer une opposition gênante et exagérée. Son premier objet est le repos, et comme cet état de quiétude produit la sécurité du ministère et la prospérité du pays, cette politique est peut-être plus avantageuse aux grands intérêts de la France qu'un système de gouvernement plus entreprenant et plus partisan des innovations.

Il n'est pas facile pour nous dans ce pays et à l'époque où nous nous trouvons de nous mettre dans la position d'un peuple qui s'est trouvé jeté pendant un demi-siècle dans le tourbillon et les périls de discussions sur les premiers principes de sa constitution sociale, et chez lequel l'absence de révolution est un bienfait incalculable. Cette sorte de sécurité dont nous avons joui depuis plus d'un siècle sans la moindre perturbation n'est pas encore établie en France. Les institutions actuelles de ce pays peuvent être excellentes, mais elles ne sont point anciennes. La succession au trône est encore disputée par un prétendant appuyé par une classe riche et puissante et écarté par l'église; la monarchie elle-même est respectée à cause des talents de son vicaire; tant que pour la dignité même de cette institution, la permanence de l'état actuel des choses est plus ou moins subordonnée aux accidents et à un changement de règne. En un mot la base constitutionnelle du pays est un qui bien construit, mais ce n'est pas un roc inébranlable, et l'état doit encore être soumis à l'épreuve des tempêtes qui peuvent venir à tout moment et qui ont ébranlé jusque dans leurs fondements les institutions de ce pays.

Ces considérations peuvent servir à expliquer l'incertitude relative du gouvernement français sur ce qui constitue pour lui des questions secondaires et des devoirs d'une moindre importance. Nous pouvons remarquer avec surprise la lenteur extrême des progrès de nos voisins en matière de législation financière et commerciale. Nous pouvons déplore la ténacité avec laquelle les plus funestes abus du système protecteur sont enracinés dans la législation. Nous pouvons nous étonner que le cinq pour cent ne soit pas réduit, la poste ne soit pas réformée, que le tarif ne soit pas révisé, que les arrangements commerciaux avec les nations étrangères ne soient pas encouragés, et qu'enfin la construction des chemins de fer, jusqu'à cette année ait marché moins rapidement en France qu'en Autriche.

A cela un homme d'état français répondrait probablement que sans contester les avantages de ces réformes, on ne peut les réaliser en France sans courir plus de danger qu'elles n'en valent la peine. Le parti conservateur en France n'existe pas seulement pour la défense des intérêts qui jouissent de protection et pour le maintien d'une ligne de politique particulière. Ses premiers devoirs consistent dans la défense du trône, de la dynastie et de la constitution elle-même. Il est clair que si ce parti venait à s'affaiblir par des dissentiments entre ses membres et les chefs sur des questions de réforme commerciale ou d'autres questions du même genre, les ennemis du gouvernement, les factions anarchiques qui étaient déchaînées il y a 10 ans à peine dans les principales villes de France, et le parti de la révolution reprendraient du courage et de l'audace en proportion du manque d'union parmi leurs adversaires, et se prépareraient à profiter avec plus d'avantages des changements que le temps doit amener dans les personnes qui ont si habilement dirigé la marche des affaires. Aussi la véritable question qui se présente aux électeurs de France, celle qui doit diriger leurs votes est moins celle d'une réforme d'abus que la nécessité première et impérieuse de renvoyer à la chambre un parti puissant, capable s'il en est besoin, de conduire le gouvernement avec succès à travers les dangers d'une régence.

En s'occupant des réformes commerciales et financières, la politique du gouvernement anglais s'est trouvée heureusement dégagée de ces considérations qui doivent exercer une grande influence dans des états moins solidement assis que le nôtre. Pendant de longues années notre histoire n'a pas offert de période dans laquelle l'agitation sur les questions constitutionnelles ait été moins violente, l'horizon politique plus calme, et les institutions moins en danger d'être attaquées que dans les deux années qui viennent de s'écouler; et c'est pour cette raison même que les rênes du gouvernement pouvaient passer facilement, et en toute sûreté, entre les mains de l'opposition, et la réforme de notre système commercial s'effectuer sans ébranler une seule pierre de l'édifice social. Le triomphe des principes sages et modérés n'a été jamais plus remarquable dans la politique générale et la situation du pays que le jour où sir Robert Peel a accompli ses grands changements commerciaux et où le parti qui avait formé jusque là une confédération ferme et puissante, s'est dissous.

Si donc nous avons été plus actifs que nos voisins c'est parce que nous avons plus de sécurité, et nous espérons avec confiance qu'en proportion de leur sécurité et de l'étendue de leur puissance réelle, les gouvernements étrangers suivront un système qui sera sanctionné avant peu non seulement par la raison, mais par l'expérience.

Les prochaines élections en France.

Le *Journal des Débats* adjure les électeurs de ne pas écouter l'opposition et de juger la dernière chambre par eux-mêmes. Le pays est prospère, quoi qu'on en dise, et c'est la majorité qui a concouru à cette prospérité. Si cette majorité a repoussé les propositions de réformes politiques, c'était pour s'occuper de travaux utiles au pays. Les *Débats* terminent par ces mots :

« Que signifient donc les injures furibondes dont cette chambre est l'objet? Nous allons vous le dire en deux mots; la chambre n'a pas voulu renverser le ministère pour mettre à sa place M. Thiers. On veut que M. Thiers, ministre du ministère, il n'y a pas de prospérité pour la France, le gouvernement parlementaire n'existera pas, la charte sera faussée et la royauté même méritera d'être livrée aux factieux, la liberté ne sera qu'un vain mot, la corruption et la servilité domineront partout. Electeurs, est-il en effet nécessaire au bonheur et à la liberté de la France, que M. Thiers soit ministre? Jugez-en par vous-même! »

L'*Epoque* tient le même langage que les *Débats*. La chambre a résolu toutes les grandes questions, celle du droit de visite, celles des chemins de fer, avec indépendance, malgré l'opposition.

« On le voit, dit-elle, les temps sont bien changés depuis 1842. Les questions les plus grandes, les plus graves, les plus difficiles ont été pacifiquement abordées et résolues. Tous les pronostics de l'opposition ont été vains; toutes les promesses de la politique conservatrice ont été tenues et dépassées. Ce sont là de grands faits, de féconds enseignements pour les esprits sages. Nous savons la certitude qu'ils ne seront pas perdus! »

La *Presse* donne son entière approbation à la circulaire de M. le ministre de l'intérieur relative aux élections.

« Les partis, dit la *Presse*, pourront discuter le plus ou le moins de vérité des principes sur lesquels elle s'appuie, mais ils ne pourront contester la franchise avec laquelle elle les émet; c'est à nos yeux ce qui la recommande, et lui donne l'importance d'un acte de gouvernement vraiment louable; serait-il vrai, comme on nous l'assure, que le ministère a enfin compris que cette politique d'immobilité qui l'a fait vivre pendant six ans a assez vécu, et que le temps d'une politique nouvelle, d'une politique d'initiative réglée par la prudence et s'appuyant sur la publicité est arrivé? C'est tout ce que nous vaudrions. »

Le *Constitutionnel* répond aux craintes que le ministère affecte d'avoir sur le retour des événements de 1840, que la situation n'est plus la même, et que d'ailleurs, si M. Guizot était renversé il ne serait pas remplacé par M. Thiers. Cependant, si l'on voulait établir un parallèle entre ces deux hommes, c'est au second que le *Constitutionnel* accorde certainement la préférence. M. Guizot, dit-il, représente la désertion, l'apostasie, la contre-révolution.

« De l'autre côté, ajoute le *Constitutionnel*, M. Thiers, fidèle à la révolution à laquelle il a prêté sa grande part, et à laquelle il doit tout; défenseur éprouvé de l'ordre; ministre démissionnaire par conviction, orateur dévoué aux grands principes du gouvernement, dans l'opposition même, dévoué toute sa vie, au maintien des conditions du gouvernement représentatif et à l'honneur de son pays. Nos préférences sont pour M. Thiers. »

Le *Courrier Français* ne veut pas que l'on renferme toute la question politique dans la rivalité de M. Thiers et de M. Guizot, et il pense que la France se préoccupe davantage des principes.

« Nous savons, par des renseignements précis, dit ce journal, qu'en un grand nombre de collèges, les candidats de M. Guizot ont été renversés, non pas au nom de M. Thiers, dont on se méfie et dont, cependant, on n'a que faire, mais au nom de la réforme électorale, au nom de la réforme commerciale, de la réforme universitaire, de la réforme financière, et de toutes les autres réformes politiques ou sociales que M. Thiers, pas plus que M. Guizot, ne voudrait s'accorder au peuple. »

L'*Esprit public* regarde le ministère comme déjà ébranlé par les élections. Il annonce la retraite de M. le maréchal Soult et de M. Canin Gildaine. M. Guizot, après les élections, s'emparerait de la présidence du conseil et chercherait à s'appuyer sur MM. Dufaure et Passy.

La *Réforme* critique la circulaire de M. le ministre de l'intérieur. Il lui reproche surtout de soutenir que le gouvernement a le droit d'intervenir dans les élections.

Nouvelles d'Angleterre.

Londres, 9 juillet.

Lord John Russell a été réélu, sans contestation, membre de la chambre des communes par la cité de Londres. On ne pense pas que la réélection de ses collègues puisse souffrir la moindre difficulté.

Voici l'allocution adressée par lord John Russell aux électeurs de Londres après son élection :

Lundi dernier la reine a daigné m'admettre à lui baiser la main comme premier lord de la trésorerie, et aujourd'hui vous venez de m'élire représentant de cette grande cité. Ces faveurs mettent le comble à ma reconnaissance, mais elles m'inspirent en même temps une crainte respectueuse. Je viens aujourd'hui appliquer les principes que je professais lorsque vous m'avez fait l'honneur, la première fois, de m'offrir le mandat de vous représenter au parlement. Je déclarai alors que j'étais le défenseur des principes de la liberté de commerce; que je ne pourrais appuyer le maintien d'une taxe imposée à une classe au profit de l'autre. Je n'attribue ni à mes amis ni à moi une plus grande part que celle qui nous revient dans la grande lutte qui vient d'avoir lieu, mais je suis prêt à accorder les éloges les plus sincères et les plus légitimes à ceux qui ont appuyé à la chambre des communes la réforme commerciale et surtout à M. Ch. Villiers et à M. Cobden. Je ne dois pas omettre non plus de donner à sir Robert Peel les éloges qui lui sont dus pour la fermeté qu'il a mise à faire triompher cette grande mesure.

La loi sur les céréales a été mûrement discutée et adoptée par les deux chambres du parlement et je ne puis m'empêcher de considérer ce résultat comme un nouveau triomphe pour l'esprit de notre constitution qu'il pourrait comparer aux vastes chaudières de nos usines métallurgiques, qui peuvent mettre en feu tous les bâtiments, mais qui sont disposées et dirigées de telle manière qu'elles n'occasionnent jamais le moindre accident. J'espère avec confiance que les principes de la liberté commerciale seront mis en pratique par le nouveau gouvernement avec sécurité et profit pour le pays.

Je ne toucherai pas en ce moment à la question des droits sur les sucres, car je me propose d'appeler prochainement l'attention de la chambre des communes sur cet objet. Je puis dire toutefois que dans le projet que nous présenterons, nous aurons en vue le bien-être général du peuple et non les intérêts de telle ou telle classe.

Quant à ce qui regarde les affaires étrangères, il est deux grandes nations avec lesquelles il est du plus haut intérêt que nous soyons en relations amicales: je veux parler de la France et des Etats-Unis d'Amérique. Je suis heureux de voir que les sentiments d'animosité qui ont existé si longtemps entre la France et l'Angleterre ont aujourd'hui disparu, et que tout tend à amener le même résultat dans les rapports entre l'Angleterre et les Etats-Unis. J'espère que ces relations avec ces deux pays resteront toujours sur le même pied et que ces deux nations ne tarderont pas à suivre l'exemple de l'Angleterre en dégageant le commerce des entraves du monopole.

La liberté commerciale n'est pas un nouveau système, une théorie nouvelle; ce n'est que l'application du principe de la libre concurrence au commerce et à l'industrie. La liberté commerciale a seulement pour but de donner à l'industrie et au commerce du pays l'impulsion et la direction la plus favorable.

Le noble lord, parlant ensuite de l'éducation nationale, ajoute: je suis convaincu qu'aucun plan d'éducation nationale ne saurait être efficace s'il ne repose sur la liberté religieuse absolue. Nos ancêtres ont combattu pour la liberté religieuse, et ce n'est pas de notre temps qu'on pourrait essayer de la restreindre ou de la fouler aux pieds.

Après avoir exprimé ces sentiments, dit en terminant l'orateur, je dois exprimer la crainte que mes forces ne soient au-dessous de la tâche que j'ai entreprise, mais je répondrai à mes vœux, je m'efforcerai de répandre partout la paix, la liberté et le commerce.

Le *Morning Advertiser* dit savoir de très-bonne source que lord John Russell ne dissoudra pas le parlement cette année, à moins de circonstances tout à fait imprévues. Le même journal ajoute que la dissolution aura lieu après l'ouverture de la session prochaine, et que le discours du trône servira de base à l'appel au pays.

Voici, d'après le *Globe*, quelles seraient les bases du nouveau projet de bill sur les sucres. Les sucres étrangers seraient admis, sans distinction de provenance ni d'origine, à un droit de 9 sh. 4 d. pendant trois années. Après cette période, le droit irait en décroissant pendant une autre période de trois années, à l'expiration de laquelle l'entrée de tous les sucres serait libre. Les mélasses et les rhums étrangers seraient admis à un droit beaucoup moins élevé. Le *Globe* pense que ces dispositions seront favorablement accueillies par une partie influente du commerce des colonies des Antilles.

La reine a tenu aujourd'hui un conseil privé au palais de Buckingham, tous les nouveaux membres du cabinet assistaient pour la première fois à ce conseil.

On écrit de Dublin, le 6 :

Aujourd'hui la réunion hebdomadaire de l'association des rappels avait attiré une grande affluence dans conciliation Hall. M. O'Connell devait assister à la séance et dans les circonstances actuelles, la présence du libérateur devait nécessairement exciter un vif intérêt. On était curieux de connaître quelle attitude prendrait M. O'Connell en présence du nouveau ministère, et bien qu'il se soit expliqué déjà dans sa lettre manifeste, on était bien aise de l'entendre se prononcer de vive voix dans une assemblée où il pouvait trouver des contradicteurs.

M. O'Connell s'est tiré d'affaire sinon avec beaucoup d'adresse, du moins avec beaucoup d'aplomb; il a encore mis en avant ses propositions basées sur les griefs de l'Irlande, griefs dont il demandait le redressement, sous peine, à défaut d'y faire droit de la part du ministère, de voir recommencer l'agitation du rappel, après de Damoclès que le libérateur veut toujours tenir suspendue sur la tête du gouvernement anglais.

Du reste, pour le moment, les dispositions de M. O'Connell sont très-rassurantes; il ne témoigne pas une confiance absolue dans le nouveau cabinet, mais il ne se déclare pas non plus hostile. Il le met en demeure de satisfaire aux réclamations de l'Irlande, mais il lui donne du temps encore; quant à lui, il ne fera rien jusqu'à la session prochaine et même alors il ne prendra aucune décision qui n'ait été arrêtée par le comité de l'association; lord John Russell peut donc se promettre un peu de répit, si toutefois M. O'Connell n'est pas obligé lui-même de se porter en avant pour obéir bon gré malgré à l'impulsive impulsion de la jeune Irlande.

La Jeune-Irlande accusait le libérateur de s'être ligé avec les whigs, de leur sacrifier le rappel, et d'être venu appuyer la réélection de quelques whigs irlandais, membres du nouveau cabinet, après avoir solennellement promis de n'appuyer que des candidats repealers, et après avoir en quelque sorte soulevé

les collèges électoraux de ne nommer que des repealers. L'accusation était grave, la dernière partie surtout avait une actualité frappante; mais M. O'Connell a toujours répondu à tout: J'ai nommé des repealers, si je puis, a-t-il dit à l'assemblée; mais, si je ne puis pas je serai bien obligé de prendre ce qu'il y a de moins mauvais parmi les non repealers.

Nouvelles des Etats-Unis.

Washington, 18 juin 1846.

Le texte du traité de l'Orégon n'est pas accueilli par la majorité du peuple avec le même enthousiasme qu'ont montré les négociants de Boston et de New-York. Parmi ces derniers, il n'y en a peut-être que trop qui voulaient la paix à tout prix, car c'est sur les commerçants que tomberait le fardeau de la guerre, tandis que l'intérieur du pays, et surtout la vallée du Mississippi, habitée par la population la plus entreprenante et la plus énergique des Etats-Unis, n'y voit qu'un élan donné à l'esprit national. Mais enfin l'affaire de l'Orégon doit être considérée comme définitivement réglée; elle ne troublera ni l'équilibre ni la paix du monde.

Les conditions du traité sont honorables pour les deux nations; il est à regretter seulement qu'il y ait un peu d'ambiguïté dans la rédaction de la clause qui assure à la compagnie de la baie d'Hudson, pendant son existence, la navigation libre du Rio-Columbia. Il eût été mieux, peut-être, de limiter ce privilège expressément au nombre d'années que durera la charte de la compagnie.

En effet, il est certain que les Etats-Unis ne céderont jamais la navigation d'un fleuve qui, de son origine jusqu'à son embouchure, ne traverse que leur propre territoire. On a cédé la libre navigation du Rio-Columbia à la compagnie d'Hudson, plutôt par un sentiment de justice et d'amitié, et par ce que les agents de la compagnie eussent le temps de compléter le déplacement de leurs propriétés situées au sud du 49° degré, que pour plaire à une puissance étrangère; le gouvernement des Etats-Unis n'avait certainement aucune intention de donner à la Grande-Bretagne la faculté de renouveler (après l'expiration de la charte de la compagnie) un privilège qui serait en pleine contradiction avec la souveraineté du pays. Il est même à croire que le président, avant d'accéder aux termes proposés par M. Packenham, a consulté les premiers avocats et juges des Etats-Unis, et notamment ceux qui font partie du sénat, pour s'assurer qu'il ne concédait que ce qui était compatible avec l'honneur du gouvernement.

Il ne reste donc de la grande question diplomatique qu'un tout petit procès avec la compagnie d'Hudson, qui sera vidé sans aucune difficulté par la loi commune des deux pays. Il est même probable que le gouvernement britannique, plutôt que de venir encore une fois en collision avec celui des Etats-Unis, tranchera la question en refusant le renouvellement du privilège de la compagnie. Ce serait au moins la manière la plus simple d'éviter toute fâcheuse conséquence.

Les Etats-Unis, c'est-à-dire l'immense majorité du peuple américain, aimeraient certainement mieux une guerre de dix ans avec l'Angleterre que lui céder la navigation d'une de ses rivières qui ne pourra être rendue praticable que par d'énormes travaux. Jamais l'Amérique ne tolérera que les agents d'une compagnie anglaise prennent position au milieu des provinces et agissent en maîtres là où ils ne doivent que solliciter la protection et le bon vouloir du gouvernement des Etats-Unis. Mais le point de discussion qui semble s'élever entre les deux pays, si elle ne reçoit pas satisfaction que nous venons d'indiquer, sera probablement vidée par la nature même des choses et par les circonstances qui doivent nécessairement accompagner la formation des nouveaux établissements dans l'Orégon.

La population américaine qui s'y jettera ne tardera pas à nationaliser ce pays, et les Canadiens français, qui constituent plus des neuf dixièmes des employés de la compagnie d'Hudson deviendront, sans aucun doute, d'excellents citoyens des Etats-Unis. Ils s'uniront aux anciens et constants alliés de la France. Maintenant, aucune considération légale ou morale ne s'oppose à l'accomplissement de leurs vœux, et les Canadiens d'origine anglaise, eux-mêmes, commencent à faire le calcul des frais de leur attachement à l'Angleterre.

La guerre avec le Mexique est poussée vigoureusement; mais on connaît ici la disposition pacifique du gouvernement américain, qui ne fait la guerre que pour obtenir une paix honorable. Il importe pourtant que les Etats-Unis traitent plutôt avec le successeur de Paradox qu'avec cet usurpateur militaire du pouvoir. Dans ce cas, on s'étonnera peut-être de la modération des Etats-Unis envers leur faible adversaire. Le peuple américain n'a pas besoin de conquêtes pour se rendre définitivement maître des deux Californies et peut-être de tout le Mexique jusqu'à l'isthme de Panama. Les Américains gagneront du terrain de ce côté par la force du travail et de la colonisation progressive à laquelle les Mexicains n'ont rien à opposer que l'inertie d'un gouvernement impuissant et d'un peuple énervé par l'indolence.

Les Etats-Unis ont l'avenir pour eux, et peuvent attendre, à moins que l'officieuse médiation des puissances européennes ne les force à déployer une activité plus grande. Les offres amicales du gouvernement britannique pour ramener le Mexique à la reconnaissance de sa propre position, ne seront pas dans doute positivement repoussées par le gouvernement des Etats-Unis, mais seulement on ne les acceptera qu'avec réserve, et on n'y donnera aucune suite contraire à la déclaration solennelle qu'a faite le président, dans son discours d'inauguration.

La guerre avec le Mexique, je vous le répète, ne durera pas trois mois, si les deux parties restent seules dans l'arène.

Nouvelles de Turquie.

Constantinople, 24 juin.

Samedi dernier, le sultan s'est rendu à la Porte, où il a été reçu avec tous les honneurs usités en pareille circonstance. S. H. est allé directement prendre quelques instants de repos dans les appartements qui lui sont réservés près de la grande salle du conseil suprême de justice. Tous les ministres et les hauts fonctionnaires, le cheikh-ul-islam et les membres principaux du corps des ulémas étaient réunis dans la salle du conseil, et M. S. Exc. le ministre des affaires étrangères a lu à haute voix, en présence du sultan, un hattî-chérif adressé au grand-visir, destiné à leur faire connaître les résultats du voyage de S. H. et à leur notifier diverses mesures.

Dans ce hattî-chérif, le sultan, après avoir répété que le but de son voyage était de s'enquérir de l'état des provinces, dit que ce but a été parfaitement atteint. Il félicite le cheikh-ul-islam, le séraskier-pacha et tous les ministres du zèle qu'ils ont déployé en son absence. S. H. ajoute que dans tous les lieux qu'elle a traversés, depuis Constantinople jusqu'à Varna, elle a admis en sa présence les fonctionnaires et les notables pour leur faire les recommandations nécessaires, leur rappeler les devoirs qu'ils ont à remplir vis-à-vis des populations conformément aux principes de la loi religieuse et leur dire qu'ils doivent protéger les droits du peuple, le mettre à l'abri de tout acte de violence et d'arbitraire; et travailler à assurer la prospérité et le bien-être de toutes les classes des sujets de l'empire; que ces différents points forment l'objet de son ardent désir et de ses constantes préoccupations. S. H. ajoute qu'elle espère que ses ministres continueront tous leurs efforts vers ce but.

Le sultan y informe aussi ses ministres que, pour développer le commerce de la Roumélie, il a donné l'ordre de canaliser la Mariza et de creuser le port d'Enos, et qu'il a affecté à ce sujet les fonds nécessaires sur sa cassette particulière. Qu'en outre, comme la douane de terre pesait considérablement sur les habitants, il l'a supprimée tant à Andrinople qu'à Zuchtévi et à

Roulehok. Il donne l'ordre que la même mesure soit prise immédiatement à l'égard des villes de Brousse, de Quonia et de Tocat.

En outre, S. H. déclare que son voyage ayant complètement confirmé son opinion sur les droits d'octroi perçus sur les denrées et les bestiaux, et qu'ayant reconnu que ce droit augmentait considérablement le prix des denrées de première nécessité, et pesait ainsi considérablement sur les classes pauvres, il annonçait la suppression entière de ce droit à partir du 1^{er} mars de l'année 1847.

Dans ce voyage, dit le sultan, j'ai pu m'assurer que l'agriculture et le commerce ont pris des développements assez considérables; mais, pour augmenter cette prospérité et lui faire prendre tous les accroissements dont elle est susceptible, il reste à prendre différentes mesures que je vous ferai connaître plus tard.

S. H. signale aussi en quelques mots l'imperfection de la police dans les provinces et recommande l'organisation d'une espèce de corps de gendarmerie.

Comme dans le district de Silistrie une épizootie a fait mourir cette année un grand nombre de bêtes à cornes, le sultan recommande aussi à ses ministres de prendre des mesures et de venir en aide aux habitants de cette province.

Enfin ce hattî-chérif se termine par la création du conseil permanent d'instruction publique.

Cette pièce a, comme on le voit, une grande importance et il est probable qu'on en donnera une traduction textuelle dans les journaux du gouvernement. La suppression des droits d'octroi et d'iktissab est évaluée à la somme importante de 25 millions de piastres environ; et cet impôt, qui créait au commerce de détail de nombreuses entraves, va soulager considérablement les classes pauvres.

Nouvelles et faits divers.

On nous adresse la lettre suivante avec prière de l'insérer :

Monsieur le rédacteur,

Dans votre estimable journal en date du 10 courant, vous avez publié le fait d'un Français qui a quitté clandestinement la ville après avoir commis un lâche abus de confiance au préjudice du chef d'office de Son Exc. le ministre d'Angleterre, qui avait été son bienfaiteur.

Appelé à Paris par des affaires de famille et obligé de partir dans le plus bref délai, je confiai la direction de mon établissement à cet homme dont jusque-là rien n'avait fait soupçonner la probité, lui laissant en dépôt les armes qui m'avaient été remises, ainsi que tout ce qui m'appartient.

Instruit par un de mes amis de ce qui était arrivé, je me hâtai de revenir afin d'imposer silence aux calomnies qui commençaient à se répandre sur mon compte et pour justifier la confiance dont le public avait daigné m'honorer avant mon départ.

Veuillez donc, M. le rédacteur, publier cette lettre dans votre plus prochain numéro, afin que l'on apprenne mon retour et que l'on sache qu'entr'autres choses qui m'ont été volées par cet homme, il y a trois paires de pistolets appartenant à des amateurs de cette ville, et que je dois immédiatement faire des démarches afin d'entrer en arrangement avec ces messieurs.

J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien accorder cette lettre une place dans votre journal et m'aider ainsi à réparer le mal que les bruits que l'on a fait courir auraient pu me faire dans l'opinion publique.

Agréer Monsieur, etc.

Louis PÉGONIS,
directeur du tir au pistolet.

— Le *Noord-Brabander* rapporte qu'on a trouvé aux environs d'Oss, dans un champ de pommes de terre, une chenille d'une longueur de 12 centimètres et de 4 centimètres de circonférence. On l'a enfermée dans une boîte, où elle est condamnée à se nourrir de feuille de pommes de terre en attendant qu'elle se soit métamorphosée en papillon.

— *Scandale à incendie.* — La troisième chambre de la cour royale de Paris vient de rendre, en matière de brevet d'invention, une décision importante sur le caractère du perfectionnement brevetable. Il s'agissait de scaux à incendie en toile, et l'inventeur, M. Guérin, avait eu l'idée de condenser la toile autour des joncs dont sont formées la base et l'ouverture des scaux, au lieu de la clouer et la serrer sur les joncs par des cerceaux de cuir. Le demandeur en déchéance, par l'organe de M. Mathieu, contestait la brevetabilité de ce moyen; M. H. Dieu, avocat du breveté, soutenait que le procédé donne des avantages réels, notamment en empêchant la toile, fixée aux cerceaux de jonc, de rester humide et de pourrir. La cour s'est prononcée pour la validité du brevet. Ainsi, l'invention la plus simple, le perfectionnement le plus modeste est brevetable, par cela seul qu'il donne des résultats industriels utiles.

— Dans la petite ville de Kreklingen en Wurtemberg, il s'est formé depuis deux ans une nouvelle secte qui rejette toutes les croyances existantes, et qui compte beaucoup de partisans parmi les paysans. Les doctrines de cette secte, si on peut lui donner ce nom, sont basées sur les écrits mystiques du fameux thaumaturge suédois Swedenborg, que les sectaires expliquent, bien entendu, d'après leurs idées particulières. Ils n'admettent ni la bible ni le christianisme, refusent de payer les impôts, travaillent aussi peu que possible, laissent croître leurs cheveux et vont tête nue. On ne peut les amener à envoyer leurs enfants à l'école, car, disent-ils, l'Esprit-Saint les instruira lorsque leur temps sera venu; ils n'ont donc pas besoin des connaissances humaines. L'ancien chef de la secte, boucher de son état, a déclaré, il y a quelques jours, que le Saint-Esprit qui était en lui a passé sur la tête d'un boulanger, que le peuple appelle maintenant le Bon-Dieu de Kreklingen.

— On écrit de Mannheim, 6 juillet :

Aujourd'hui a été portée devant la cour suprême d'appel l'affaire intentée par le procureur-général contre M. de Struve, avocat à la cour suprême d'appel, à cause du second volume de l'ouvrage publié par ce dernier sous le titre : « Correspondance entre un ancien diplomate et un diplomate actuel. » La cour suprême a confirmé le jugement de première instance. L'accusation du crime de lèse-majesté, ainsi que celle de tentative de haute-trahison, avaient déjà été écartées par le tribunal de première instance.

Le prévenu a été condamné à trois mois de prison pour crime de diffamation contre la personne de M. le ministre d'état de Böckh, le conseiller privé Jolly, et le ministre d'état de Blittersdorf.

Indépendamment de ces trois mois de prison, M. de Struve a encore à subir une détention de quatre semaines par suite d'une requête adressée au ministère de l'intérieur.

— On écrit d'Anvers, le 10 :

Malgré la corruption du siècle où nous vivons, on rencontre encore parfois des âmes d'une nature si réellement évangélique, qu'on est heureux de pouvoir les faire connaître. Le fait que nous allons rapporter, quoique paraissant bien simple en lui-même est digne des temps où le désintéressement était une vertu commune.

La scène se passe au sein d'une famille de notre ville, bien connue par ses mœurs toutes patriarcales.

Une domestique appartenant à cette maison, venait de faire emplette d'une pièce d'étoffe pour robe et la montrant à sa maîtresse, lui racontait qu'elle avait fait un marché de 50 p. c. au-dessous de la valeur réelle, attendu que le marchand se trouvant dans de malheureuses affaires, et hors

d'état de satisfaire à ses obligations, était forcé de vendre à tous prix pour faire des fonds.

Mais quel ne fut pas l'étonnement de la domestique lorsque sa maîtresse ouvrant sa bourse, lui ordonna d'aller porter sur le champ chez le marchand la somme que celui-ci pouvait avoir perdue dans la vente qu'il venait de faire. Comme on le pense bien, la servante ne se fit pas dire deux fois et le boutiquier fut désintéressé.

De pareils faits en disent plus que tous les commentaires du monde.

— Voici un acte de piraterie commis dans des parages où l'on n'en commet guère d'ordinaire :

Une lettre de Moss (Norwège) annonce, dit le *Courrier du Havre*, que la goëlette *Betty*, de Christiania, capitaine Gjetsson, venant de Brème, chargée de denrées coloniales, a été attaquée par des pirates dans les mers d'Allemagne, le 12 juin, en plein midi, par un canot que montaient des hommes armés, au nombre de dix. Ces hommes ont accosté la goëlette en demandant de l'eau et du biscuit. Lorsqu'on leur eut donné ce qu'ils demandaient, ils en exigèrent qu'on y ajoutât du vin, de la viande et d'autres objets, que le capitaine norvégien leur refusa. Alors, ils ont tous monté à bord de la *Betty*, ont pris tout ce qu'ils ont voulu, coupant ensuite des manœuvres, brisant le compas, etc.

— Un bataillon noyé. — L'*Eco del Comercio* parle d'une affreuse catastrophe arrivée ces jours derniers sur les côtes d'Almeria, en Espagne.

Un bâtiment à vapeur sur lequel, outre l'équipage ordinaire et un certain nombre de passagers, l'autorité militaire avait fait embarquer le 1^{er} bataillon provincial de Huelva et trois compagnies du provincial de Cadix, en tout six cents hommes, aurait, dit-on, coulé sous le poids de sa charge. Deux hommes appartenant à l'équipage auraient seuls échappé à cet horrible désastre.

Cet événement, déjà si regrettable, le devient encore plus s'il est vrai, comme on l'ajoute, que l'ordre d'embarquer ces malheureux soldats avait été donné et maintenu par le général Roncali, nonobstant toutes les observations faites par le capitaine du navire sur le danger qui résulterait infailliblement de cet écombre surcroît de chargement.

— Toutes les craintes qu'avait fait si justement concevoir la maladie dont les pommes de terre ont été atteintes l'an dernier, sont maintenant dissipées. Il est hors de doute que les tubercules nouveaux, qu'ils proviennent de semences altérées ou non, se présentent dans l'état le plus sain que l'on puisse désirer. Depuis une quinzaine, des pommes de terre de premier se vendent sur les divers marchés de l'Indre. Elles ont toutes une pulpe serrée et franche qui atteste la bonne qualité du tubercule; leur volume est, en général, moins fort que les années précédentes. Le temps ne se tenant pas trop à la sécheresse, la récolte des pommes de terre sera très considérable, car de grandes plantations ont été faites l'an dernier. On y trouvera une puissante ressource pour l'hiver, c'en sera une déjà dans quelques semaines, si le blé ne descend pas au-dessous de 4 francs le double décalitre. (Journal de l'Indre.)

— Il n'est point exact, ainsi que nous l'avons annoncé d'après un journal, que Mine la comtesse de Rossi (Mlle Sontag) doive reprendre la carrière théâtrale.

— Voici, dans la légion d'honneur, la liste des promotions qui viennent d'avoir lieu, sur la présentation de M. le ministre de l'intérieur, à l'occasion de la dernière exposition du Louvre. Les nouveaux décorés sont tous artistes. Ce sont : MM. Cogniet, peintre d'histoire; Delacroix (Eugène), nommé officier. — Les chevaliers sont : MM. Coitrau (Félix), peintre d'histoire; Odier (Edouard), peintre d'histoire; Philippoteaux (Félix), aussi peintre d'histoire; Corot (Camille), peintre de paysage; Hostein (Edouard); Morel-Satio (Léon), peintre de marine; Guët (Oscar) peintre de genre; Meissonnier, aussi peintre de genre; Feuchères (Jean Jacques), statuaire; Simart, aussi statuaire; Bley (Eugène), graveur; Martinet, aussi graveur.

— On vient de recevoir, en Angleterre, des nouvelles du capitaine Sturt, qui depuis un an et demi explore l'intérieur de la Nouvelle-Hollande, dans l'Océanie. Le but de son expédition était de découvrir un lac au centre de ce continent polynésien; mais ses recherches paraissent avoir été infructueuses. Il avait établi un dépôt à 433 kilomètres de la rivière de Darling, et il avait fait plusieurs voyages dans l'intérieur du pays. Il est revenu d'une de ces excursions après sept semaines d'absence, et après avoir parcouru 1,500 kilomètres à cheval. Une autre fois il est resté cinq semaines absent du dépôt, et il a fait 1,400 kilomètres. Vers le 25e degré 45' de latitude et le 139e degré 13' de longitude, il a rencontré de nombreuses tribus qui l'ont parfaitement traité. Les habitants de ces contrées sont tous d'une taille élevée; ils ont six pieds anglais et plus (4 mètres 80 centimètres). A son retour au dépôt, il a été attaqué du scorbut, dont il a été très longtemps malade.

Le capitaine Sturt a tout lieu de croire que ses recherches dans l'intérieur de ce vaste continent, qui n'avait jamais été exploré au-delà des montagnes Bleues, tourneront au profit de la science géographique.

— Un fait de la nature la plus extraordinaire s'est produit deux fois de suite à bord du navire *le Gange*, à la Nouvelle-Orléans. Deux fois ce bâtiment a été sur le point de partir pour Marseille, sa destination, et deux fois il a dû rentrer au port, attendu que dès le second jour les symptômes les plus graves d'empoisonnement se manifestaient à bord. Charles Fitzsimmons, qui était second sur le *Gange*, lors de la dernière sortie de ce navire, a succombé peu d'heures après son retour au port. Le coroner a ouvert une enquête sur le sort de ce malheureux.

Il a été reconnu que l'eau embarquée sur le navire contenait du poison. Cela expliquait la maladie de l'équipage et la mort du malheureux Fitzsimmons.

Des détails recueillis postérieurement ont établi que, peu de jours avant la sortie du brick, un étranger vint à bord et demanda le capitaine. Celui-ci n'y étant pas, l'étranger manifesta l'intention de l'atténuer; il descendit dans la cabine : là on le vit fouiller dans la caisse des médicaments; puis, remontant sur le pont, il descendit dans la cale et retourna immédiatement à terre. Depuis lors on a su que cet étranger était l'ancien commandant du *Gange*. Il est parti il y a quelques jours sur le *Fulvis* pour la Havane.

— A huit ans, mendier pour son compte, pour un père aveugle, une mère infirme, ce triste spectacle n'est que trop fréquent; mais à cet âge se faire par penchant directeur de mendicité, chef de geuserie, c'est chose qui paraît impossible; c'est cependant ce qu'a réalisé une petite fille de huit ans, Julie Marin, fille de parents honnêtes et aisés à Paris.

Le père de Julie, cité comme civilement responsable, raconte ce qui s'est passé. Nous avons deux enfants, Julie et un petit garçon de cinq ans, que nous élevons à l'école; nous avons le moyen de les bien élever, et rien ne leur manque. Cependant, il y a déjà plus de deux ans que Julie ne veut pas rester à la maison; si on l'envoie quelque part, elle ne revient pas; si on l'enferme, elle trouve, je ne sais comment, le moyen de crocheter les portes, et elle se sauve.

Deux fois déjà elle a été arrêtée mendiant dans la rue; deux fois, pour la corriger, je l'ai fait enfermer par voie de correction paternelle; rien n'y fait. Cet enfant a un vice de cœur que je ne puis comprendre; il semble qu'elle s'applique à commettre toutes les actions qui peuvent nous affliger le plus péniblement. Elle sait que nous aimons beaucoup son frère qui, lui-même, est en affection de ce qu'il reçoit de nous; eh bien! c'est dans cet enfant qu'en dernier lieu, elle a cherché à nous affliger. Sans en avoir reçu l'ordre de nous part, elle a été demander son frère à l'école où nous l'envoyons tous les jours. Le maître, sans défiance, connaissant Julie pour sa sœur, l'a laissée emmener l'enfant. Julie, au lieu de l'emmener à la maison, l'a conduit au loin, lui a ôté ses bas, ses souliers et une partie de ses vêtements, ne lui laissant que sa chemise et son tablier qu'elle avait pris soin de tacher de boue. Dans cet état, et le faisant asséoir par terre entre ses jambes, elle l'obligeait à implorer la commisération des passants. C'est dans cet état pitoyable qu'on a trouvé mes deux malheureux enfants quand on les a arrêtés.

Julie, interrogée, a répondu, en s'efforçant de verser des larmes, quelle ne voulait pas retourner chez ses parents, parce qu'ils lui donnaient des coups

n'a, du reste, ni aucun des faits qui lui sont reprochés. Son jeune âge fait renvoyer de la poursuite; son père, contre lequel ne s'élevait aucun procès, a été également renvoyé des fins de la responsabilité civile.

Plus de cheveux blancs, ni de favoris gris ou roux. L'Eau Chantale de Paris, approuvée depuis 30 ans par la Chimie, est la seule efficace pour teindre à la minute, pour toujours, et en toutes nuances, les Cheveux et la Barbe. L'Epilatoire Chantale enlève en un instant, et sans retour, le duvet dont on veut se débarrasser. Prix de chaque article garanti : 4 florins. Seul dépôt à La Haye chez J. Rensburg, coiffeur de la Princesse d'Orange, Korte Douthstraat, 25.

VARIÉTÉS.

ILLUSTRATIONS SCIENTIFIQUES.

ALEXANDRE DE HUMBOLDT.

(Suite. — Voir notre n° d'avant-hier.)

Si la surface de notre globe était partout la même, si les couches d'air qui l'enveloppent demeuraient sans cesse immobiles, la chaleur solaire se répartirait d'une manière régulière, et l'on pourrait tracer sur la carte une série de lignes parallèles à l'équateur dont tous les points présenteraient une température moyenne égale; mais la surface terrestre est loin d'offrir cette uniformité. La terre et l'eau se disputent son étendue; les montagnes, les plaines et les vallées se partagent les continents; ces derniers, diversement découpés, présentent des régions centrales et des rivages que baigne une mer sans cesse en mouvement. Enfin l'air lui-même est dans un état d'agitation permanente, et de toutes ces causes réunies il résulte dans la répartition de la chaleur de très grandes irrégularités. Ce sont les lois qui régissent au milieu de ce désordre apparent dont M. de Humboldt s'est occupé, ce sont elles qu'il nous a fait connaître.

Voici quelques-uns des résultats les plus généraux du travail de M. de Humboldt. Les lignes isothermes sont sensiblement parallèles entre elles et avec l'équateur jusque vers le 30° degré de latitude nord. Au-delà de cette limite, le parallélisme cesse. Les lignes isothermes deviennent sinuées, et dans l'hémisphère boréal ces sinuosités s'élèvent vers le pôle bien plus dans l'ancien continent que dans le nouveau. Par conséquent, la diminution de la température de l'équateur au pôle nord est plus rapide dans le Nouveau Monde que dans l'ancien continent. En d'autres termes, on peut dire que, toutes choses égales d'ailleurs, la température moyenne de deux points situés sous la même latitude, l'un en Europe, l'autre en Amérique, est inégale, et que celle du premier est plus élevée que celle du second. Le tableau ci-joint fera comprendre facilement ce résultat.

TEMPÉRATURE DE LA LIGNE ISOTHERME.	POINTS PAR OÙ PASSE LA LIGNE ISOTHERME.	LATITUDE.	DIFFÉRENCE DE LATITUDE.
4 degrés.	Ancien continent : Uleo et Enontakies en Laplande.	67 degrés.	13 degrés.
	Nouveau continent : Table Bay en Labrador.	54 —	
	Ancien continent : Stockholm.	60 —	
9 —	Nouveau continent : Baie Saint-George à Terre-Neuve.	48 —	12 —
10 —	Ancien continent : Belgique.	51 —	9 —
	Nouveau continent : Boston.	42 —	

Dans l'hémisphère austral, le décroissement de la température est, dans le voisinage de l'équateur, à peu près semblable à celui qu'on observe dans l'hémisphère boréal; mais il devient proportionnellement plus rapide à mesure qu'on avance davantage vers le pôle sud. Par conséquent, de deux lignes isothermes correspondantes dans les deux hémisphères, la boréale est la plus éloignée de l'équateur. Quelques îles placées dans des circonstances exceptionnelles présentent, il est vrai, des résultats inverses, mais cette contradiction apparente s'explique par l'action d'influences locales. Cette inégale répartition de la chaleur entre les deux hémisphères nous explique comment la mer est ordinairement fermée par les glaces dès le 71° degré de latitude sud, tandis qu'elle est ouverte jusqu'à plus de 80 degrés de latitude nord, c'est-à-dire jusqu'à 10 degrés environ du pôle arctique.

Nous avons considéré jusqu'ici les lignes isothermes comme existant dans un plan horizontal et situé au niveau de la mer; mais on sait que la chaleur diminue à mesure qu'on s'élève au-dessus de ce niveau, et, sous ce rapport, l'ascension vers des lieux élevés produit des effets analogues à ceux qui résultent d'un rapprochement vers les pôles. Des expériences directes ont permis de constater le rapport qui unit ces deux résultats. Sous les tropiques, M. de Humboldt, en gravissant les Cordillères, a trouvé que l'abaissement du thermomètre était de 1 degré pour 187 mètres d'élévation. C'est également à ce chiffre qu'est arrivé M. Gay Lussac lors du mémorable voyage aérostatique qu'il exécuta à Paris, le 16 août 1804. A terre, son thermomètre marquait 27,7 degrés au-dessus de zéro, et, arrivé à une hauteur de 6800 mètres, l'intrepide observateur vit le mercure descendre à 2,4 degrés au-dessous de zéro. En quelques instants, M. Gay-Lussac avait subi une variation de température de 37,2 degrés.

En jetant les yeux sur une carte où sont tracées les lignes isothermes, on voit que, dans notre hémisphère, elles s'élèvent vers le pôle sur les côtes occidentales des continents, et s'abaissent vers l'équateur sur les côtes orientales. Ces modifications générales sont dues principalement aux grands mouvements des deux masses mobiles qui recouvrent en tout ou en partie l'écorce solide du globe, aux courants de température variée qui sillonnent sans cesse la masse de l'océan et celle de l'atmosphère.

Déjà nous avons entretenu les lecteurs de l'influence exercée sur la température de nos côtes par le grand courant d'eau chaude qui, partant des plages africaines, va heurter les côtes d'Amérique, rebondit pour ainsi dire vers l'Europe à travers le détroit de Bahama, et vient se perdre autour des îles Britanniques. Des faits analogues s'observent dans l'Océan Pacifique. Or, on comprend que ces courants ne peuvent se diriger d'un point quelconque de l'océan sans déplacer à leur tour des masses énormes de liquide, et ils sont par là une des causes principales de la formation d'autres courants glacés qui vont heurter certains rivages. C'est ainsi que des vents du Sud, qui soufflent sur les côtes du Chili et du Pérou, entraînent vers le Nord, puis au large pour gagner la haute mer. Pour les îles de l'océan Atlantique, des eaux de ce

courant n'est encore que de 15,5 degrés, tandis que l'océan environnant possède une chaleur de 27 et quelquefois de 28 degrés. C'est, on le voit, une différence de plus de 12 degrés, et les navigateurs qui, gouvernant du sud au nord, passent brusquement de l'eau froide à l'eau chaude, s'aperçoivent sans peine de cette transition.

L'atmosphère présente des phénomènes semblables, et si l'appréciation en est plus difficile, si les observations exactes sur ce point ne datent encore que d'un petit nombre d'années, elles n'en ont pas moins conduit déjà à de remarquables résultats intéressants. La différence de température entre les régions équinoxiales et les régions polaires engendre deux grands courants opposés. L'air, dilaté et rendu plus léger par la chaleur constante sous l'équateur, s'élève et gagne la surface de l'océan aérien. Là, il se déverse vers les pôles et en chasse l'air froid, qui, se précipitant vers le sol, tend à venir occuper la place restée libre et à se porter vers l'équateur. La différence de vitesse de rotation dont sont animés les points situés sous le pôle et sous l'équateur imprime à ces courants une sorte de torsion. Le courant équinoxial ou ascendant s'infléchit vers l'ouest. Le courant polaire ou descendant s'infléchit vers l'est. Le souffle des vents vient ainsi en aide aux mouvements de la mer pour courber les lignes isothermes et leur imprimer la tendance générale que nous avons signalée.

Les lignes isothermes représentent la température moyenne de l'année, mais cette moyenne peut résulter de la compensation existante entre des extrêmes très différents. La Hongrie et l'Irlande, par exemple, sont placées sur la même ligne isotherme de 9,5 degrés, et cependant à Bude la température du mois d'août s'élève jusqu'à 21 degrés, tandis que presque jamais elle ne dépasse 16 degrés à Dublin. En revanche, les hivers sont infiniment plus doux aux environs de cette dernière ville. A mesure qu'on pénètre dans l'intérieur de notre continent, ces différences entre les deux saisons se prononcent davantage, et de là résultent ces climats à variations très-considérables que Buffon a si justement nommés *climats excessifs*. Dans l'intérieur de l'Asie, Tobolsk, Barnaoul et Irkoutsk ont les mêmes étés que Berlin, Munster et Cherbourg. A cette époque, le thermomètre se maintient quelquefois des semaines entières à 30 ou 31 degrés au-dessus de zéro; mais à ces étés succèdent des hivers dont la température moyenne est, d'après M. de Humboldt, de 18 à 20 degrés au-dessous de zéro, et pendant lesquels on voit parfois le mercure geler naturellement, ce qui suppose un froid d'au moins 40 degrés.

En considérant isolément l'été et l'hiver de tous les points du globe, en prenant la température moyenne pour ces deux saisons, en réunissant ensuite les points où ces moyennes opposées sont égales, on obtient des lignes d'égale température d'été et d'hiver, appelées par M. de Humboldt *lignes isochimènes* et *lignes isothermes*. D'après ce que nous venons de dire, on comprend qu'elles ne peuvent coïncider avec les lignes isothermes correspondantes. Elles ne sont même pas parallèles à ces dernières et les coupent au contraire en divers points déterminés par leurs propres ondulations. Cependant l'inégalité de température entre l'été et l'hiver ne franchit jamais certaines limites dans chaque ligne isotherme, et les lignes isochimènes ou isothermes ne coupent jamais deux lignes isothermes séparées l'une de l'autre.

Si, laissant un instant de côté les lois générales de la distribution du calorique terrestre, nous cherchons quels sont les maximums de froid et de chaud observés à la surface du globe, nous trouverons entre ces deux extrêmes une différence bien plus grande qu'on ne serait peut-être tenté de le croire. Aucun voyageur n'ayant encore atteint les pôles, nous pouvons seulement présumer que, pendant les six mois de nuit qui les enveloppent, leur température doit être à peu près égale à celle des espaces interplanétaires, et celle-ci a été déterminée par Fourier comme devant être d'environ 60 degrés au-dessous de zéro. Quelques hardis navigateurs ont approché de bien près cette limite. Le capitaine Parry, dans son hivernage à l'île Melville, a vu le mercure geler naturellement pendant cinq mois de l'année; le capitaine Franklin, au fort Entrepise a observé un froid de près de 50 degrés. Il ne paraît pas que ces températures, dont nos plus redoutables hivers sont loin de donner une idée, soient bien difficiles à supporter pour un homme sain et chaudement vêtu. Ces régions désolées sont peuplées par les Esquimaux. Le capitaine Parry assure que les Européens eux-mêmes peuvent, lorsque le temps est parfaitement calme, se promener sans souffrance par un froid de 46 degrés; mais le moindre souffle d'air provoque presque immédiatement chez eux des douleurs cuisantes à la face et de violents maux de tête.

Le maximum de la chaleur n'est pas moins éloigné que celui du froid des limites habituellement observées dans nos zones tempérées. En discutant un grand nombre de faits recueillis par divers observateurs, M. Avago a reconnu, il est vrai, qu'un thermomètre ne dépasse jamais le 46° degré au-dessus de zéro, pourvu qu'il soit exposé à l'air libre, à quelques pieds au-dessus du sol, et à l'abri de toute réverbération; mais on comprend que certaines circonstances locales peuvent élever accidentellement cette limite. Il paraît qu'au Caire on l'a vue s'étendre jusqu'à 50 degrés. M. Ruppel, voyageur moderne distingué, nous a assuré avoir supporté sur les bords de la mer Rouge, et par un temps couvert, une chaleur de 42 degrés Réaumur correspondant à 52,5 degrés du thermomètre centigrade; enfin à Philæ, au-dessus des cataractes du Nil, les savants de l'expédition d'Égypte ont vu un thermomètre, exposé aux rayons directs du soleil, monter jusqu'à 70 degrés. Ainsi, les extrêmes de température naturelle supportés par l'homme et les animaux embrassent une échelle de 120 degrés, c'est-à-dire 20 degrés de plus que la différence qui sépare le point de congélation de celui de l'ébullition.

En ajoutant, dans les lignes qui précèdent, quelques détails circonstanciés, quelques résultats numériques, à ceux qu'on trouvera dans *Cosmos*, nous avons voulu donner aux personnes peu familières avec ce genre d'études une idée d'un des plus beaux travaux de M. de Humboldt. C'est au livre lui-même que nous renverrons le lecteur curieux de connaître les conséquences principales qu'il a été possible de tirer de ces faits fondamentaux, de ces données premières. Plus qu'aucune autre partie de l'ouvrage, le tableau des climats tracé par M. de Humboldt est fait pour montrer comment, à mesure que nos connaissances s'étendent et se complètent, elles dévoilent les rapports intimes existants entre les phénomènes les plus éloignés en apparence. Pour expliquer pourquoi, dans nos petites îles bretonnes, la neige tient rarement pendant vingt-quatre heures, il faut

chercher la cause de ce fait dans la configuration des continents, dans les courants marins équatoriaux, dans les mouvements qui impriment à l'atmosphère des tropiques, et jusque dans la forme générale, jusque dans la rotation de notre planète.

(La suite à demain.)

Theâtre-Royal-Français.

Lundi, 13 juillet, représentation n° 12.

POUR LA RÉOUVERTURE,

LA REINE DE CHYPRE.

Grand opéra en 5 actes, paroles de M. de St-Georges, musique de M. F. Halévy.

Vu la longueur du spectacle on commencera à six heures et demie.

ANNONCES.

AVIS

La personne — on suppose que cette personne est un officier du régiment des chasseurs, autant qu'on en a pu juger à distance, — qui, lundi dernier, pendant la forte averse qui tomba entre 2 heures et demie et 3 heures de l'après-midi, s'est abritée quelques instants, sous un des arbres du *Plais*, dans la direction du *Café Français*, et qui accepta le parapluie en voyé d'une des maisons voisines, afin de l'aider à regagner son logis, à l'abri d'une pluie battante, a sans doute eu l'intention de renvoyer à son propriétaire le parapluie si obligeamment prêté; mais, soit fautive désignation de la maison où il devait être rapporté, soit infidélité de la part de celui qui avait été chargé de le restituer, le parapluie n'est pas encore aujourd'hui revenu entre les mains de son propriétaire. Celui-ci a recouru à la publicité de l'*Annuaire* pour faire savoir à l'inconnu qu'il oblige, son désappointement d'être privé d'un objet précieux d'un ami dont la protection lui est si utile pendant les jours d'orage.

La Haye, *Plais*, à côté du *Café Français*.

VENTE

DE COUPONS A TOUT PRIX,

DIVERSES ÉTOFFES ET AUNAGES.



M. van Weerden & Co., *Engestrade*, vendront Lundi prochain, 13 Juillet, de neuf à deux heures, une énorme quantité de **COUPONS** tant en SOIERIES NOIRES ET COULEUR, qu'en JACONATS, BALZORINE, TOILE LAINE, BASTISTE D'ÉCOSSE, MOUSSELINE LAINE, ORLEANS, TWILLS, MERINOS, PLAIDS, INDIENNE, PERSE, DENELLES ET BLONDES, RUBANS, et divers articles blancs en MADA-POLANS, SHIRTINGS, FLANELLES, etc., etc., lesquels seront vendus (exclusivement) aux heures et jours indiqués, vu la grande quantité, à très bas prix.

BOURSE DE PARIS DU 10 JUILLET.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 10 JUILLET.

	COURS 10 JUILLET.	OUVERT. 9 JUILLET.	FERMÉ.
Dette active	2	61 1/2	61 1/2
Dito dito	3	78 1/2	78 1/2
Dito en liquidation	4	73	73
Dito dito	4	95 1/2	95 1/2
Dito des Indes	4	94 1/2	94 1/2
Pays-Bas			
Syndicat	1	—	—
Dito	3	—	—
Société de Commerce	4	176	176 1/2
Act. du lac de Harlem	5	—	106
Chemin de fer du Rhin	4	—	112 1/2
Act. du Chemin de fer Holland.	—	—	—
Oblig. Hoop & C. 1798 & 1816	—	—	107
Dito dito 1828 & 1829	—	—	105 1/2
Russie			
Inscript. au Grand Livre	6	—	—
Certificats au dit	6	—	72 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	97 1/2
Emprunt de 1840	4	—	81 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp.	5	90	89 1/2
Espagne			
Passive	—	—	—
Dette différée à Paris	—	—	—
Deferred	—	—	—
Ardennes	5	—	19 1/2
Dito	3	—	37 1/2
Coupons Ardennes	—	—	18 1/2
Obligations Goll. & Comp	5	—	—
Autriche			
Dito métalliques	5	—	108 1/2
Dito dito	2	—	—
France			
Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—
Pologne			
Actions 1836	7	—	—
Brésil			
Emprunt à Londres 1839	—	—	—
Id. id. 1843	—	—	—
Portugal			
Obligations à Londres	3	50 1/2	50 1/2

BOURSE DE PARIS DU 10 JUILLET.

	COURS 10 JUILLET.	OUVERT. 9 JUILLET.	FERMÉ.
France			
Cinq pour cent	—	121 65	—
Trois pour cent	—	83 25	—
Emprunt Ardoin	—	—	—
Anc. différée	—	—	—
Nouv. dito	—	—	—
Espagne			
Passive	—	—	—
Naples			
Certificats Falcand.	—	—	—
Pays-Bas			
Dette active	2 1/2	—	—
Dette active	5	—	—
Belgique			
Dito	3	—	—
Banque belge	—	900	905
États-Unis			
Obligations de la Banque	—	—	—

Bourse d'Anvers du 10 Juillet.
Métalliques, 5 % s. — Naples, 5 % s. — Ard., 5 % 1/2 p. — Dette différée ancienne, 5 % s. — Passive 5 % s. — Lots de Hesse 61 1/2 A. — Cours après Bourse (2 1/2 heures). Ardoin 19 1/2 A. 1/2 p.

Bourse de Londres du 8 Juillet.
3 % Cons. 95 1/2, 96. — 2 1/2 % Holl. 60 1/2. — 4 1/2 % id. 94 1/2. — Espt. 5 % 2 1/2 1/2. — 3 % 35 1/2, 36 1/2. — Portug. 4 % 47, 49. — Russes 110.

Bourse de Vienne du 4 Juillet.
Métalliques, 5 % 111 1/2. — Lots de fl. 500, 154 1/2. — Lots de 250, 122 1/2. — Actions de la Banque 1519.

LA HAYE, chez Léopold Lobenberg, Loge N° 100.

JOURNAL DE LA HAYE

DU DIMANCHE.

SCIENCE, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES, LITTÉRATURE ET MODES.

CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE.

NOUS avons assisté autant par plaisir que par devoir à l'examen annuel des élèves de notre Conservatoire royal de musique, qui a eu lieu ces jours derniers. Le nombre des élèves est tel qu'il a fallu diviser les exercices en trois journées. Les résultats ont été aussi satisfaisants que possible, et dans toutes les classes d'enseignement, nous avons distingué avec une vive satisfaction quelques élèves qui possèdent un talent réel et sont en état de paraître dans la lice avec honneur.

Les excellents principes de théorie développés par les professeurs de cette école, les exemples qu'ils donnent eux-mêmes, et les talents vrais qui sont sortis de notre Conservatoire, témoignent suffisamment de l'utilité et des progrès de cette institution, que cependant poursuivent quelquefois de leurs critiques banales les gens du monde qui n'ont jamais franchi le seuil, et les artistes qui sont quelque peu désolés de ne pas en être. Pour les résultats obtenus, grâces soient rendues au savant et habile professeur Lubbeck. L'autorité municipale qui lui en a confié la direction, a trouvé l'homme et l'amant le plus propre à seconder ses vues pour la réputation de l'école et dans l'intérêt des élèves. M. Lubbeck, en cherchant à perfectionner l'enseignement, c'est suivant le vœu de la société pour l'encouragement de l'art musical, seconderait-il l'art par de bons théoriciens, par d'habiles instrumentistes, que ne peut-il pas faire un jour pour l'art? Que de talents distingués ne pourraient-ils pas sortir de cette féconde pépinière? C'est sans doute là ce qu'on attend pour juger de l'utilité de cette institution, pour apprécier l'arbre d'après les fruits qu'il produit. Mais ne faudrait-il pas que le système, suivi jusqu'ici, fût amélioré sur un point important? Pourquoi se restreindre à de simples examens, qui, faute de la publicité nécessaire, ne peuvent être qu'à huis clos? Pourquoi ne pas organiser l'examen sur une plus grande échelle, ne pas créer des essais semestriels, des concours publics annuels? Pourquoi, enfin, renoncer à exercer l'émulation, ce mobile puissant qui fait jaillir le talent du sein même de la lutte? Dans les essais semestriels, toutes les classes sans exception seraient appelées à comparaître devant un comité d'enseignement. Là, on jugerait les progrès des élèves; on les encouragerait ou on les réprimanderait; on les éliminerait du concours public lorsqu'il serait démontré que leur capacité ou leur zèle ne répond pas à l'espérance qu'on en avait conçue. Les représentations publiques, données par les élèves dans le cours de l'année, sous le nom d'exercices, seraient d'une haute importance; le public y viendrait en foule, il les suivrait avec le plus vif intérêt et il prendrait plaisir à confirmer de ses applaudissements les décisions d'un jury composé de nos artistes les plus distingués.

On conçoit facilement tous les avantages qui résulteraient d'une pareille publicité. D'une part, l'utilité de l'institution serait clairement démontrée aux yeux de quelques esprits encore enclins à douter, et d'autre part, les élèves, puissamment excités par l'émulation d'un concours public, consolideraient la réputation de notre Conservatoire que l'étranger commence déjà à apprécier à sa juste valeur. Entre autres exemples récents, ne pourrions-nous pas citer l'admission au Conservatoire de Paris de M. Pépé, l'emportant sur soixante-quatre concurrentes, et la nomination de M. Rosenberg (ancien premier prix de notre Conservatoire) comme musicien particulier de S. A. R. M^{me} la Duchesse d'Orléans. Notre Conservatoire de musique ne pourrait-il pas aussi devenir une pépinière pour notre Théâtre-royal-français, en lui fournissant d'abord de bons instrumentistes pour son orchestre, et ensuite de belles et bonnes voix, formées par d'excellentes études lyriques, pour renforcer son armée chantante et lui tenir lieu des choristes qu'il est forcé d'aller demander ailleurs?

Nous livrons ces observations à l'autorité qui surveille la direction

de notre Conservatoire; elle n'aurait qu'à dire un mot pour que les choses se passassent ainsi, nous le désirons et l'espérons.

Nous donnons ici la liste exacte de tous les élèves qui viennent de se signaler dans cet exercice annuel, auquel assistait malheureusement un trop petit nombre d'auditeurs.

Distribution des prix du Conservatoire Royal de musique de La Haye, qui a eu lieu les 29, 30 juin et 1^{er} juillet 1846.

Classe de Contre-point, professeur le Directeur LUBBECK — 1^{er} prix non décerné. 2^{me} prix, H. L. Messemakers, W. Stortenbekker et C. Heeking.

Classe d'Harmonie, professeur le Directeur Lubbeck; 1^{er} prix non décerné. 2^{me} prix, N. Buys, J. J. A. Bernard, S. Broese et L. Bongarts.

1^{re} Classe de Violon, professeur le Directeur LUBBECK; 1^{er} prix, J. J. A. Bernard, W. Stortenbekker et J. Ahsman. 2^{me} prix, G. P. Koning.

2^{me} Classe de Violon, professeur TOMASSINI, remplacé pour cause de départ par BAETENS. — 1^{er} prix non décerné. 2^{me} prix, J. F. Liberton, H. P. Bauman et H. Hofman.

3^{me} Classe de Violon, même professeur; 1^{er} prix non décerné. 2^{me} prix, N. Buys et F. Bekker.

4^{me} Classe de Violon, aide-professeur STORTENBEKKER; 1^{er} prix non décerné. 2^{me} prix, F. A. Beekman, J. B. Overveet et J. Stortenbekker.

1^{re} Classe de Violoncelle (1^{re} division), professeur STORTENBEKKER; 1^{er} prix, C. Heeking.

2^{me} Classe de Violoncelle, même professeur; 1^{er} prix, L. Bongarts.

3^{me} Classe de Violoncelle, même professeur; 1^{er} prix non décerné. 2^{me} prix, L. F. Rovins.

4^{me} Classe de Violoncelle, même professeur; 1^{er} prix non décerné. 2^{me} prix, J. F. Schotwenburg.

3^{me} Classe de Violoncelle (2^{me} division), professeur VAN GELDER; 1^{er} prix non décerné. 2^{me} prix, J. P. van Paaschen.

1^{re} Classe de Piano (1^{re} division), professeur VAN DER DÔES; 1^{er} prix M^{lles} C. van Alphen et F. Dellemin. 2^{me} prix M^{lles} A. Bellemont, C. F. de Salle et E. Weitner.

(2^{me} division.) même professeur. 1^{er} prix non décerné. 2^{me} prix, W. Stortenbekker, H. G. Lagemans, J. F. Liberton, et Lefèvre.

2^{me} Classe de Piano, professeur WIRTZ. (1^{re} division.) 1^{er} prix non décerné. 2^{me} prix, M^{lles} J. B. Boescholte, D. F. C. Heeking, S. Broese, H. P. Bauman, G. P. Koning, C. Heeking, W. Stortenbekker, J. A. Bernard, J. J. A. Bernard, J. J. A. Bernard, J. J. A. Bernard.

(2^{me} division.) 1^{er} prix non décerné. 2^{me} prix, W. Stortenbekker, G. P. Koning, J. J. A. Bernard, J. J. A. Bernard, J. J. A. Bernard, J. J. A. Bernard.

3^{me} Classe de Piano, même professeur; 1^{er} prix non décerné; 2^{me} prix, M^{lles} Werner, A. M. Kilohmegeer et S. Bondwijn.

4^{me} Classe de Piano, même professeur; six accessit.

5^{me} Classe de Piano, aide-professeur M^{me} Rynders née Baetens; 1^{er} prix non décerné. 2^{me} prix, M^{lle} J. W. M. le Rutte.

Classe de Clarinette, professeur P. FAUBEL. 1^{er} prix non décerné; 2^{me} prix A. Faubel, C. Graue, N. Coenen et H. Kuipers.

Classe de Hautbois, Professeur SCHMIDT; 1^{er} prix, C. P. Giunta d'Albani.

Classe de la Flûte, même professeur; 1^{er} prix, G. E. Bres, 2^{me} prix, J. H. Dantner, H. Furstner, J. Koks et H. Schmitt.

Classe de Cor, professeur DÄHMEN; 1^{er} prix, J. P. van Paaschen. 2^{me} prix J. Bles.

Classe de Trompette et Contrebasse, Professeur GRAVE; 1^{er} prix de trompette non décerné; 2^{me} prix, A. C. Sablaïrolles. 1^{er} prix de Contrebasse, S. Broese; 2^{me} prix, N. Coenen.

1^{re} Classe de Chant-Solo. Professeur le Directeur LUBBECK. 1^{er} prix, M^{lles} F. Dellemin et C. Leich.

2^{me} Classe de Chant-Solo, même Professeur; 1^{er} prix, M^{lles} E. G. P. Biedler Zaalberg et S. Van Hoven.

2^{me} Classe de Chant-Solo, (vocalisation) même Professeur; 1^{er} prix

DE LA GALERIE NATIONALE DE LONDRES.

ET DES COLLECTIONS DE TABLEAUX EN ANGLETERRE.

On sait généralement que les collections de peintures formées en Angleterre des dépouilles du continent, ne le cèdent en importance à celles d'aucun autre pays de l'Europe; mais on ne trouve pas toujours des notions précises sur l'origine et le nombre de ces riches galeries, et sur les tableaux qu'elles renferment. Quelques détails à ce sujet ne seront peut-être pas sans intérêt pour nos lecteurs.

La dispersion des collections françaises, à l'époque de la révolution, a été la première et principale cause de l'accumulation de tant de richesses entre les mains des Anglais; toujours habiles à tirer profit des désastres de la France. L'esprit révolutionnaire et anarchique est toujours funeste à la gloire, à la prospérité des peuples; mais la France est de toutes les nations celle qui a le plus péri dans la grande crise qu'elle a subie parce que nulle part le bouleversement social n'a été aussi violent ni aussi complet.

Philippe, duc d'Orléans, régent pendant la minorité de Louis XV, avait commencé, dans les premières années du dix-huitième siècle, sa célèbre galerie du Palais-Royal par l'acquisition du cabinet de Christine, reine de Suède, qui contenait 47 tableaux des meilleurs maîtres de l'école d'Italie. Il y joignit les collections des cardinaux de Richelieu, Mazarin et Dubois, des ducs de Grammont, de Noailles et de Vendôme, et celles de Ménars, de Hautefeuille et de lord Melfort, avec six ou sept autres cabinets de choix; et l'admirable *Résurrection de Lazare*, de Sébastien del Piombo, qui ornait le maître-autel de la cathédrale de Narbonne, et que le duc obtint du chapitre, pour 25,000 liv. Ce tableau, qui avait été peint pour faire pendant à la *Transfiguration* de Raphaël, est aujourd'hui dans la Galerie nationale de Londres: M. Beckford en a offert dernièrement 25,000 liv. sterling (475,000 fr.). A la mort du régent, la galerie du Palais-Royal renfermait 495 tableaux, qui ont été gravés par les soins de Crozat et publiés en 1786. Cette belle collection resta intacte jusqu'en 1792; mais à cette époque, Philippe d'Orléans, père du roi actuel, vendit tous les tableaux flamands, hollandais et allemands, au nombre d'environ 200, pour 350,000 liv., à un Anglais, T. Moore Slade, agent de lord Kinnaird, et de MM. Morland et Hammersley, qui les firent revendre aux enchères à Londres, en 1793. Le reste de la galerie, composé de 295 tableaux des écoles française, italienne et espagnole, fut engagé à deux banquiers de Bruxelles, en 1792, pour 750,000 livres. Dans l'espoir de conserver à la France tant de chefs-d'œuvre, M. de La Borde, père du comte Alexandre de La Borde, les racheta des banquiers moyennant 900,000 livres; mais bientôt après, chassé par la terreur, et réfugié en Angleterre, M. de La Borde, dont les biens avaient été confisqués, fut obligé de disposer de ces tableaux, sur lesquels la maison Jéremiah Harman, de Londres, lui avança 40,000 livres sterling (1 million de fr.). En 1796, on les offrit au duc de Bridgewater, au duc de Sutherland, au comte Gower et au comte de Carilles qui les achetèrent 1,088,000 fr. Un expert fort connu en Angleterre, M. Bryan, les avait estimés 1,800,000 fr. Des acquéreurs en firent une exhibition publique à Londres; depuis le mois de décembre 1793 jusqu'au mois de septembre 1799; et après en avoir réservé pour eux-mêmes 94 des meilleurs, évalués 975,000 fr., ils en vendirent 185 pour 775,000 fr. Les 66 autres, mis aux enchères, en 1800, rapportèrent, y compris les profits de l'exhibition, près de 250,000 fr.

Les mêmes circonstances politiques amenèrent en Angleterre une autre collection considérable, celle du ministre Calonne, qui en vendit toute la partie française, et qui renfermait 350 tableaux des plus excellents maîtres français, espagnols, flamands et hollandais. Elle fut mise en vente à Londres en 1795, et dispersée.

Ces diverses exhibitions eurent pour effet d'exalter vivement chez les Anglais le goût; ou, si l'on veut, la manie des tableaux; et comme cette mode promettait à la spéculation de fort beaux résultats, des agents furent envoyés d'Angleterre partout où il s'offrait quelque chance de trouver des peintures à acheter. Les circonstances ne pouvaient être plus favorables à ces vues. Les armées françaises couvraient alors presque toute l'Europe, et, dans tous les pays où elles avaient pénétré, on voyait, exposés en vente au plus vil prix, de précieux objets d'art provenant, soit des collections particulières, soit des établissements publics. En Italie, beaucoup de grandes familles furent obligées de tirer parti des chefs-d'œuvre que leurs ancêtres avaient recueillis; et ce fut ainsi qu'à Rome, à Florence, à Naples, à Gênes, à Venise, les Anglais purent acquérir, à peu de frais, d'admirables tableaux. Ils ne manquèrent pas d'explorer aussi les Pays-Bas, et ce qu'ils y trouveront de meilleur fut transporté en Angleterre, notamment la petite mais exquisite collection de Fagel. Enfin, notre entrée en Espagne, en 1807, leur fournît l'occasion, depuis longtemps souhaitée, de s'emparer par le même moyen des productions les plus remarquables de l'école espagnole.

De nouvelles dépouilles françaises passèrent encore, depuis cette époque, aux mains des Anglais. Sans parler de la collection de Probit, ils achetèrent, en 1817, l'importante galerie de la Perrière, et, la même

ure sur lave et à ses premiers essais d'application, il est juste de signaler à la reconnaissance publique les hommes qui, par leur autorité et leur influence, ont concouru à donner du retentissement à ce procédé, et à le faire mettre en pratique; car l'expérience prouve que les inventions les plus belles et les plus profitables sont toujours tardivement connues et ont besoin d'être chaleureusement soutenues pour réussir. On rappellera donc que M. le comte de Chabrol fut un des premiers à concevoir l'idée d'employer la lave de Volvic pour en faire les écrits distinctifs des rues de Paris; que dernièrement M. Gatteaux, témoin de quelques essais préliminaires de M. J. Jollivet, s'employa pour que ces résultats fussent mis sous les yeux de M. le comte de Rambuteau, préfet de la Seine, et qu'enfin ce magistrat, en faisant partager ses convictions au conseil municipal, l'a déterminé à voter les fonds nécessaires à l'exécution d'une partie du projet qu'a M. Hittorff de faire décorer une partie de l'extérieur de l'église de Saint-Vincent-de-Paul de peintures.

Maintenant donnons la description de la composition de M. J. Jollivet, afin qu'on puisse se former une idée de l'œuvre d'un artiste qui, mettant si bien à profit l'importante découverte de MM. Mortelèque et Hachette, vient d'asseoir sa réputation sur des bases indestructibles.

Dieu le père et Dieu le fils, — le fils à la droite du père, — sont assis sur les riches coussins d'un trône byzantin qui couronne un globe céleste comme un diamant arrangé sur le front d'une architecture terrestre. Dieu le père tient sur ses genoux et de sa main gauche le livre des sept sceaux fermé de sept agrafes. Son bras droit est étendu et tourné du côté du Christ, sur l'épaule duquel il appuie la main droite. Dieu le fils, des deux sièges, maintient sur ses genoux une tablette portant ces mots: *Vox Dei suprema lex esto*. De larges manteaux aux plis amples, tombant sur le globe, enveloppent Dieu le père et Dieu le fils tout en laissant voir la robe violet-clair de celui-ci et la robe rose-foncé de celui-là.

Les traits de leurs visages, sont graves, austères; mais cette gravité, cette austérité sont tempérées par l'expression d'une bonté toute divine. Ceux de Dieu le père respirent la jeunesse, signe de son éternité, mais une jeunesse plus mâle, plus prononcée que celle du fils. Une auréole, ayant pour légende le mot *Pater*, entoure le tête de Dieu le père à la chevelure et à la longue barbe noire; une auréole crucifère avec la légende *Filius*, celle du fils aux cheveux et à la barbe d'un blond ardent. Dans une autre auréole ayant pour légende *Spiritus Sanctus*, le Saint-Esprit plane sur un point central, au-dessus de Dieu le père et de Dieu le fils. Ces trois auréoles se détachent sur un fond d'argent, entouré par un arc-en-ciel de chérubins, reliés entre eux par des anneaux, dont les extrémités reposent sur le dossier du trône. De ces anneaux partent les trois auréoles, réunies à la base par un cercle de M. Hittorff, dans l'union des trois personnes, en une seule. Les rayons du soleil et de la lune.

De l'arc-en-ciel s'échappent des rayons dorés qui étendent leur lumière divine sur tous les points des mondes.

Sont étoiles lumineuses représentant les sept lumières, les signes du zodiaque, les cercles planétaires, d'autres étoiles avec les chiffres des degrés de longitude et de latitude calculés par M. Mauvais, ont été tracés par M. J. Jollivet, sur l'azur du globe terrestre, qui sert de base au trône, pour consacrer d'une manière inaltérable les connaissances astronomiques au 19^e siècle.

Le groupe du trône est un groupe de prophètes; à gauche, celui des évangélistes.

Le groupe des prophètes, se compose de Jérémie, qui, assis en avant des trois autres, donne un libre cours à ses lamentations; de Daniel, d'Isaïe, placés à sa gauche et à sa droite; et de Daniel, dont on aperçoit la tête si expressive au-dessus de leurs épaules.

Dans le groupe des évangélistes, c'est d'abord saint Matthieu, agenouillé, et recueillant sur ses tablettes les saintes paroles échappées d'une bouche divine. Ensuite c'est saint Marc, debout, des tablettes dans la main gauche, les yeux tournés du côté du trône, mais baissés, comme s'il craignait que ses regards ne pussent supporter l'éclat de tant de majesté; à sa droite est saint Luc, debout aussi, et écrivant comme saint Matthieu, et à sa gauche saint Jean, qui, dans son entraînement oublie ses tablettes et son stylet, pour contempler dans toute sa gloire son maître adoré, béni et respecté.

C'est là toute la composition de M. J. Jollivet. Elle est encadrée en haut par l'architrave du porche, et des trois autres côtés par une bordure exécutée d'après les dessins de M. Hittorff, dans lesquels celui-ci est resté fidèle à l'ornementation intérieure et extérieure de l'église. A gauche et à droite, ce sont des enroulements de cercle rouge sur fond bleu, contenant alternativement une coquille, une étoile et une croix dorées, avec des boules vertes à chaque jonction. La bordure du bas se compose de compartiments. On lit les mots suivants, au centre dans un vide assez grand, *La Sainte Trinité*, à gauche dans un espace plus étroit, peints par J. Jollivet en 1846; et à droite: *préparation en couleurs par Hachette*.

année, au prix de 320,000 fr., celle du prince de Talleyrand, riche principalement en maîtres hollandais. Deux ans auparavant, le prince Louis Bonaparte avait fait vendre à Londres son cabinet, composé de cent quatre-vingt-seize tableaux; et l'on sait que ceux du général Sébastiani et d'Erard prirent la même route. Depuis cette époque, le prince Lucien Bonaparte a encore fait mettre en vente, à Londres, une très-belle collection.

Tous ces chefs-d'œuvre, auxquels l'Angleterre se vante à juste titre d'avoir donné asile, font aujourd'hui le principal ornement de ses palais ou des résidences de son opulente aristocratie.

Nous allons maintenant jeter un coup d'œil rapide sur les plus remarquables collections publiques et particulières de la Grande-Bretagne. Mais avant d'énumérer tant de richesses incalculables, il nous est impossible de ne pas déplorer profondément que les collections privées de la Grande-Bretagne soient inaccessibles, non-seulement aux curieux, mais encore aux artistes. A Londres, on n'est admis à visiter les galeries particulières qu'avec des permissions qu'on n'obtient pas sans beaucoup de lenteurs et de difficultés. Ces chefs-d'œuvre enfouis sont réellement perdus pour l'étude des arts, et il semble qu'ils ne soient rassemblés que pour flatter l'orgueil de leurs fastueux possesseurs. Hors de Londres, dans les belles mais inhospitalières résidences des lords de la Chambre haute, les obstacles sont encore plus grands; outre les frais de voyage, qui sont énormes en Angleterre, il faut, lorsqu'on n'éprouve pas un refus formel, payer aux domestiques un droit d'entrée qui rend non-seulement l'étude, mais la simple vue des collections de tableaux impossible aux artistes étrangers.

I. GALERIE NATIONALE (NATIONAL GALLERY) A LONDRES.

Cet établissement, dont l'importance s'est beaucoup accrue depuis quelques années, est d'une date récente. Il a été fondé en 1824, pour une destination analogue à celle du musée du Louvre. Le gouvernement y plaça d'abord une collection de trente-huit tableaux, qu'il avait achetée à la succession du banquier Angerstein. Cette acquisition coûta 1,500,000 francs, qui furent votés par le parlement. On y joignit, en 1825, quelques tableaux d'une grande valeur, acquis de M. Hamlet, et de *Sainte Famille*, du Corrège, qui avait appartenu à M. Nieuwenhuys. L'année suivante, sir Georges Beaumont fit à la Galerie Nationale le magnifique don de sa précieuse collection, estimée 195,000 francs. Cet établissement s'enrichit encore, en 1835, de trente-un tableaux, légués par M. William Hollwell Carr; d'un chef-d'œuvre de Rubens, *les Bienfaits de la paix*, offert par la marquise de Stafford; d'une excellente peinture du Parmesan, et de trois des meilleurs ouvrages de Reynolds, de West et de Gainsborough, achetés et donnés par l'Institution Britannique (*British Institution*). Au nombre des tableaux les plus remarquables de ce nouveau musée on peut encore citer, outre la *Résurrection de Lazare*, de Sébastien del Piombo, dont nous avons déjà parlé, *Céphale et l'Aurore*, légué par M. Chalmondeley, et la *Champ de blé*, œuvre de Constable, qu'une réunion d'artistes et d'amateurs acheta 300 guinées, pour en faire présent à la Galerie Nationale. Les quatre Claude Lorrain qu'on y a placés sont les plus beaux qui existent. En 1837, la Galerie Nationale de Londres a reçu, par un grand tableau de l'illustre peintre, tant la sainte, qui est un des plus accomplis de ce maître, un grand nombre de personnages éminents, et à leur tête les rois George IV et Guillaume IV, la reine Victoria, lord Farnborough, sir Francis Egerton et le duc de Northumberland, ont accru ses richesses par d'autres dons considérables. Grâce à ces libéralités, et grâce aussi aux acquisitions faites sans parcimonie par le gouvernement anglais, on peut prévoir que cet établissement, véritablement national, ne tardera pas à rivaliser avec les plus célèbres musées de l'Europe.

(La suite au prochain numéro.)

On lit dans le *Journal des Théâtres* du 4 juillet :

« M^{lle} De Vries a fait déjà deux débuts, c'est une jeune écolière intéressante qui a bien mis à profit le temps qu'elle a passé au Conservatoire. Sa voix est fraîche, son style est modeste, un peu timide peut-être, mais il prendra plus d'assurance; elle vocalise honnêtement, elle se rappelle bien toutes les leçons qu'on lui a données; elle a la meilleure envie de bien chanter, ce qui lui arrivera certainement tôt ou tard, si elle y met toujours la même bonne volonté et le même zèle. En somme, M^{lle} De Vries n'est pas un talent, mais elle peut le devenir, elle a de belles chances pour cela. »

UN PORTRAIT D'HORACE VERNET

ETAIT vers des dernières années de la Restauration; le 2^e régiment de grenadiers à cheval de la garde, commandé par le colonel Rabasson, beau-frère du célèbre peintre Horace Vernet, était en ce moment de service à Paris. L'un des plus beaux hommes de ce corps magnifique, le grenadier Blandureau, qui professait une vénération exemplaire pour le petit village de la Franche-Comté qui l'avait vu naître, et pour la brave femme de mère qui y attendait son retour; avait, plus d'une fois, dans ses confidences aux camara-

des de la chambrée, témoigné le désir d'envoyer son portrait au pays. Il pensait, en bon fils, que, par ce moyen, il parviendrait à calmer l'impatience de la mère Blandureau. Et puis, un autre motif qu'il ne s'avouait qu'à lui-même, venait encore à l'appui de son idée: comme le soldat de M. Seribe, *il avait une amoureuse*, et, pour lutter avec avantage contre les rivaux que l'absence n'aurait pas manqué de lui susciter auprès d'elle, il aimait à se persuader qu'il suffirait de l'image de ses avantages physiques, rehaussés par l'éclat de son brillant uniforme; car, son portrait, passant de main en main, ne manquerait pas d'arriver jusqu'à elle. Il ne s'agissait plus que de le faire exécuter; mais par qui? mais comment? Un grenadier de la garde, tout favorisé qu'il était, n'avait pas trop de sa haute paie pour faire face aux menues délics qu'entraîne forcément le séjour de Paris; et le seul plaisir de peindre un si beau cavalier que Blandureau ne lui semblait pas devoir suffisamment rémunérer l'amour-propre de l'artiste qu'il comptait honorer de son choix.

Mais voilà qu'un jour le *lustig* de la chambrée, confidant de ses regrets, lui dit: Blandureau, tu n'es qu'un grand-niais; voilà ma façon de penser à ton endroit. Comment? tu as besoin de ton image, et tu n'as pas songé au beau-frère du colonel, un gaillard qui attrappe pas mal le chic dans ce genre-là, et qui te fera ton affaire mieux que tous les autres. Tu lui dois la préférence.

Blandureau n'eut pas de peine à se laisser persuader, et, dès le lendemain, lorsque, libre de son service, il put enfin s'échapper du quartier, il donna un dernier coup d'œil à sa tenue qu'il jugea irréprochable: habit brossé, bottes cirées, sabre luisant, pas un brin de poussière sur son fourragement: — très bien!

Le voilà donc à la porte d'Horace Vernet. Il frappe; on l'introduit dans l'antichambre, et le grand artiste est prévenu. Il terminait une de ces admirables toiles qui lui ont valu le premier rang parmi les peintres de l'école contemporaine; mais habitué qu'il était à recevoir des éloges de son beau-frère, il ne quitta même pas son pinceau. Il se contenta de donner ordre qu'on lui amenât le visiteur annoncé.

— Monsieur Vernet? demanda notre homme en poussant la porte de l'atelier, et en restant sur le seuil au port d'armes.

— C'est moi, grenadier; qu'y a-t-il pour votre service?

— Voilà, mon cher monsieur; je n'irai pas par quatre chemins. C'est qu'il y a au pays ma pauvre vieille mère qui ne serait pas fâchée d'avoir mon portrait; or, comme on dit que vous vous tirez assez proprement de cet article-là, j'ai pensé, à part moi, que je ne pourrais pas, moralement, m'adresser à un autre que vous, puisque aussi bien vous êtes le beau-frère du colonel, et que vous m'avez l'air d'un bon enfant.

— Vous êtes bien bon, grenadier.

— Ah! c'est que d'abord, pourvu que je sois ressemblant, je ne regarderai pas à la dépense: j'ai là pas mal d'économies; et je suis fichu d'aller jusqu'à cinq francs, foi de Blandureau.

— Cinq francs; et bien, c'est dit.

— Et encore, je vous préviens, il faut que ce soit frappant, ou sans ça...

— Sans ça, rien de fait; vous ne me paierez pas.

— A la bonne heure; cinq francs, si c'est bien moi; autrement, pas.

En achevant ces mots, Vernet prend ses pinceaux, et au bout d'une heure, à peine, il congédie le grenadier.

— C'est fini, lui dit-il; il ne me reste plus que quelques touches. Dans huit jours vous reviendrez, et vous aurez votre portrait; bien entendu que s'il n'est pas ressemblant...

— Oh! je ne paie pas!

— C'est arrangé.

A huit jours de là, Blandureau, exact au rendez-vous, se présente de nouveau chez le peintre. Il est reçu sans peine; et lorsque les portes de l'atelier s'ouvrent à son aspect, ses yeux vont tout naturellement tomber sur un portrait fort bien encadré, et accroché au mur en face de lui.

— Ah! crédié! s'écrie-t-il, me v'là!... Comme c'est ça!... comme n'est ça...

Et il se sort de son extase que pour mettre la main à la poche.

— C'est de l'argent joliment gagné, tout de même, ajoute-t-il en se tournant vers l'artiste; tenez, voilà vos cent sous, et, foi de grenadier, je ne les regrette pas.

— Vous êtes donc content? Eh bien! tant mieux, cela me suffit à moi, et je me crois assez payé.

— Comment ça?

— Voici votre portrait; envoyez-le à votre mère; gardez vos cent sous, et prenez ceci pour boire à ma santé.

— Une pièce d'or! Ah! mon cher monsieur, on m'avait bien dit que vous étiez un brave homme! mais puisque c'est comme ça, allez, vous pouvez être tranquille, je vous trouverai des pratiques, moi. Un portrait tapé avec le cadre doré... et une pièce d'or!... A ce prix-là je vous enverrai tout le régiment.

(La Silhouette).